ORDRE
DES AGRONOMES
DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 1985-1986

Monsieur Pierre Lorrain
Président
Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le président

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 1986.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de mon profond respect.

Le Ministre
Claude Ryan
Ministre responsable de
l'application des lois professionnelles

Québec, juin 1986

L'Honorable Claude Ryan
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le ministre

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1986.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président
Paul C. Laguë, agronome

Montréal, juin 1986

Monsieur André Desgagné
Président
Office des professions du Québec
930, Chemin Sainte-Foy
Québec

Monsieur le président

Il m'est agréable de vous transmettre le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1986.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président
Paul C. Laguë, agronome

Montréal, juin 1986

PROCÈS-VERBAL DE LA 12e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC TENUE À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT DE RIMOUSKI

LES 28 ET 29 JUIN 1985

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROLAND SOUCY

a) **Ouverture de l'assemblée** — À 8 h 50 du vendredi 28 juin 1985, le Président de l'Ordre des agronomes du Québec, M. Roland Soucy, ouvre l'assemblée générale composée de plus de 70 agronomes. Le Président prononce une brève allocution dont le texte fut publié dans Agro-Nouvelles de juin 1985.

b) **Lecture et adoption du procès-verbal** — Le procès-verbal de la 11e assemblée générale annuelle de l'Ordre des agronomes du Québec, publié dans Agro-Nouvelles d'août 1984 et de juin 1985, est mis à la disposition des membres de l'assemblée, qui acceptent de l'adopter sans lecture préalable.

M. André H. Gauthier propose, appuyé de M. Jean David l'adoption du procès-verbal. Le Président demande le vote. Tous en faveur sauf MM. André Cloutier et Théodore Mongeon.

Adoptée

c) **Allocution du Président** — Le Président, M. Roland Soucy, présente son rapport dont le texte est publié dans Agro-Nouvelles de juin 1985 (page 9). En terminant son allocution, le Président invite l'assemblée à se lever et à se recueillir en mémoire des agronomes décédés au cours de l'exercice 1984-1985: Léon A. Beaudin, Stéphane Boily, Bernard Champagne, J. Edgar Fréchette, Émile Côté, Marc-Aurèle Dionne, J. Ernest Dubé, André Gingras, Maximilien Lemieux, Daniel Rivet et René Trépanier.

d) **Comité des résolutions** — J. Jean-Claude Tessier propose, appuyé de M. André Normandeau, que le Comité des résolutions de l'assemblée générale soit composé de: M. Jacques Lacoursière, (président), Jean Mercier et Pascal Van Nieuwemhuyse. L'assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

Adoptée

Le Président invite les membres à présenter au Comité les textes de leurs résolutions avant 13 h du vendredi 28 juin 1985. Il annonce que les résolutions seront présentées dans l'ordre suivant: d'abord les résolutions présentées par les sections, ensuite celles qui auront été présentées par écrit avant l'heure de tombée indiquée et, enfin, les résolutions orales ou écrites présentées après l'heure de tombée.

e) **Rapport des sections** — M. André Cloutier propose, appuyé de M. Yvan Girard, que les rapports des sections dont le texte est publié dans Agro-Nouvelles de juin 1985 soient déposés à l'assemblée générale. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Adoptée

f) **Amendement aux règlements** — Le Président donne lecture d'un projet d'amendement aux règlements publié dans Agro-Nouvelles de mai 1985.

«L'agronome doit s'abstenir d'exiger d'avance le paiement de ses services; il peut cependant exiger des avances pour couvrir le paiement des frais et déboursés pour l'exécution de son mandat. Il doit par ailleurs porévenir son client du coût approximatif de ses services.»

g) **Rapport financier** — Le président du Comité des finances, M. Julien Bédard invite les membres à consulter dans Agro-Nouvelles de juin 1985, le bilan financier, le rapport du vérificateur pour l'exercice 1984-1985 et les prévisions budgétaires pour l'exercice 1985-1986. Après lecture de l'avis du vérificateur, M. Bédard commente les principaux postes du bilan et explique pourquoi le déficit de 855 $ est beaucoup plus bas que celui qui avait été prévu. Il signale notamment des économies d'environ 12 000 $ au secrétariat et dans les comités et des subventions de 18 000 $ qui n'avaient pas été prévues au budget.

M. Louis J. Coulombe propose, appuyé de M. Marcel Belzile, l'adoption du rapport financier. L'assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

Adoptée

Prévisions budgétaires

M. Bédard présente les prévisions budgétaires déjà acceptées par le Bureau et explique pourquoi on prévoit un léger déficit de 4 900 $ soit 1,2% des revenus.

M. Cloutier suggère qu'on augmente la cotisation pour éviter l'accumulation des déficits au cours des prochaines années. Le Président répond à une question de M. Théodore Mongeon concernant le traitement du Directeur général. M. Ernest Mercier suggère une nouvelle répartition des tâches au secrétariat pour libérer le Directeur général afin qu'il puisse consacrer plus de temps aux dossiers les plus importants. M. Pascal Van Nieuwemhuyse suggère d'augmenter le budget de l'inspection professionnelle, afin de mieux articuler cette activité avec le perfectionnement agronomique. M. Daniel Lapointe demande que l'on prenne des mesures pour donner une plus large diffusion à la revue Agriculture.

M. Pascal Van Nieuwemhuyse propose, appuyé de M. Marc Faucher, l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 1985-1986. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Adoptée

h) **Rapport du Secrétaire** — Le Secrétaire et Directeur général de l'Ordre, M. J. Alphonse Lapointe, donne lecture du rapport dont le texte est publié dans Agro-Nouvelles de juin 1985, mis à la disposition des membres de l'assemblée. Le Président invite le/la président(e) de chaque comité à résumer son rapport.

Comité d'action de la femme-agronome
Mme Suzanne Benoît présente le rapport du Comité.

Admission à l'exercice
M. Paul Laguë présente le rapport du Comité et invite les agronomes à offrir leurs services comme examinateur. Il répond à toutes les questions des membres de l'assemblée concernant: la période d'attente après un échec, la relation entre les notes académiques et l'examen oral de l'Ordre, le choix des examinateurs, la disponibilité des agronomes à l'emploi du M.A.P.A.Q. et la composition des comités d'examinateurs.

Revue Agriculture
Le rédacteur en chef, M. J. Alphonse Lapointe, présente le rapport du Comité et remercie les principaux collaborateurs: MM. Maurice Hardy, Lionel Lachance, Jean-Marie Fortin et Micheline Lambert.

Quelques membres suggèrent que l'O.A.Q. prenne les mesures nécessaires pour diffuser davantage cette excellente publication.

Assurances
Le président du Comité, M. Roland Soucy, présente le rapport. En réponse à une question de M. Daniel Lapointe, il indique que l'O.A.Q. cherche une compagnie qui assure déjà plusieurs corporations professionnelles.

M. André Cloutier rappelle le règlement concernant l'obligation pour tout «agronome qui exerce sa profession à son propre compte, soit à temps complet ou à temps partiel» de maintenir en vigueur un contrat d'assurance responsabilité professionnelle. Le Président informe l'assemblée que le Bureau a étudié la question et qu'un formulaire à cet effet sera probablement inclus avec le prochain avis de cotisation.

M. Serge Lussier suggère, que l'Ordre maintienne en vigueur un contrat d'assurance qui le protège contre toute poursuite impliquant un membre.

Équivalences
M. Jean David présente le rapport en indiquant que cinq dossiers ont été examinés et tous les candidats ont été reconnus aptes à se présenter à l'examen d'admission à l'exercice de la profession.

Finances
Le président, M. Julien Bédard, présente le rapport du Comité en indiquant les mesures qu'il a prises pour suivre le rythme des dépenses selon les prévisions budgétaires.

Formation en agronomie
En l'absence de M. Jean Genest, président du Comité, le Secrétaire, M. J. Alphonse Lapointe présente ce rapport.

Inspection professionnelle
Le président, M. Yvan Girard, commente le rapport publié dans Agro-Nouvelles de juin 1985 (page 25 à 27) et répond aux questions des membres concernant la procédure actuelle de l'inspection professionnelle. On suggère au Comité d'étudier la possibilité de faire des inspections en groupe.

Législation
En l'absence du président, M. Gilles J. Gauthier, M. Paul C. Laguë présente le rapport du Comité. Il donne lecture des projets d'amendement au Code de déontologie publiés dans Agro-Nouvelles de juin 1985 et indique qu'ils seront soumis à l'Office des professions.

Mérite agronomique et Médaille de distinction agronomique
Le Directeur général, M. J. Alphonse Lapointe, présente le rapport des deux comités.

Formation et perfectionnement
Le président, M. Jean-Claude Tessier, présente son rapport et fait part à l'assemblée des recommandations du Comité en vue de faciliter une plus grande participation aux cours de perfectionnement. L'O.A.Q. a proposé aux deux Facultés d'agriculture l'introduction d'un cours de mise en marché (marketing) des produits agro-alimentaires et d'un cours d'initiation à la pratique de la profession.

En réponse à une question de M. André Cloutier, il signale que le Comité et le Bureau ont prévu des moyens pour promouvoir les cours de perfectionnement et faciliter l'inscription. On suggère d'offrir aux agronomes des cours de perfectionnement par correspondance avec une ou deux rencontres. Et de reconnaître les colloques comme activités de perfectionnement. M. Tessier prend note des suggestions.

Enseignement agricole
Le président du Comité, M. Claude G. Marchand, présente le rapport et explique les recommandations qu'il contient. Il annonce qu'un comité ad hoc rencontrera la direction générale de l'enseignement collégial au nouveau ministère de l'Enseignement supérieur des sciences et de la technologie, afin d'obtenir que les cours agricoles inscrits dans le programme de gestion et d'exploitation de l'entreprise agricole soient codifiés 152 et dispensés par des agronomes.

Promotion
M. Fabien Langlois, président du Comité, présente le rapport et invite les membres à soumettre des propositions à ce comité.

Retraités
M. Théodore Mongeon présente le rapport du Comité dont les propositions ont été déposées au Comité des résolutions.

Science et technologie des aliments
M. Paul C. Laguë, président du Comité, présente le rapport.

Syndic
M. Dominique Lemay, Syndic de l'Ordre, présente son rapport et félicite son prédécesseur, M. Jean Mercier, ppur l'excellent travail qu'il a accompli.

Formation professionnelle des adultes
Le représentant de l'Ordre à ce comité, M. Claude G. Marchand, présente son rapport et signale que l'Ordre a proposé la participation d'un représentant à la table sectorielle de l'agriculture.

Déléguée à la F.S.A.A.
Mme Roseline Drolet, déléguée de l'O.A.Q. auprès de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, présente son rapport. Elle note une amélioration des relations de l'Ordre avec les étudiants et souhaite que cette présence à la Faculté contribue à faire mieux connaître la profession et l'Ordre par ses futurs membres.

i) **Adoption des rapports des comités** — M. André Cloutier propose, appuyé de M. Jean-Paul Lettre que l'assemblée adopte les rapports présentés. L'assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

Adoptée

j) **Élection du vérificateur** — M. Théodore Mongeon propose, appuyé de M. Julien Béadrd que le vérificateur de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice 1985-1986 soit M. Bernard Lamoureux, c.a. L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

Adoptée

AJOURNEMENT
À 11 h 32 l'assemblée ajourne ses travaux.

REPRISE DE L'ASSEMBLÉE, SAMEDI LE 29 JUIN 1985

À 9 h 08 du samedi 29 juin 1985, le Président de l'Ordre des agronomes du Québec, M. Roland Soucy, ouvre la deuxième séance de l'assemblée générale annuelle. Environ 65 agronomes sont présents.

Le Président rappelle l'ordre de présentation et de discussion des résolutions tel que décidé hier par l'assemblée générale.

M. Lacoursière présente un bref rapport du suivi des résolutions adoptées par l'assemblée générale en juin 1984.

Ensuite, le Président de l'assemblée fait lecture des propositions du Bureau publiées dans Agro-Nouvelles de mai 1985 (page 3) concernant la cotisation des membres réguliers et des membres retraités.

Membre régulier
M. Julien Bédard propose, appuyé de M. Jean David, l'adoption de la résolution suivante:

Que chaque membre de l'Ordre doit avant le 1er avril de chaque année, verser au secrétariat général de l'Ordre la somme de cent quatre-vingt-dix dollars (190 $).

À défaut d'avoir acquitté sa cotisation au 1er avril de chaque année, le retardataire doit verser au secrétariat général une amende de vingt dollars.

En réponse à une question de M. André Cloutier qui s'inquiète de la faible augmentation de la cotisation, M. Julien Bédard explique que le

budget peut s'équilibrer et qu'il faut aussi penser aux jeunes agronomes sans emploi. Le Président demande le vote.

VOTE: Contre – 5 En faveur – tous les autres

Adoptée

Membre retraité
M. Théodore Mongeon propose, appuyé de M. Yvan Girard, l'annulation de la résolution suivante en vigueur depuis quelques années.

Que tout agronome qui a atteint 65 ans verse au secrétariat général de l'Ordre la somme de 50 $.

À défaut d'avoir acquitté sa cotisation au 1er avril de chaque année, le retardataire doit verser au secrétariat général une amende de 20 $.

Cette disposition entre en vigueur pour l'exercice suivant celui au cours duquel l'agronome a atteint 65 ans.

Le Président demande le vote. Adoptée à l'unanimité

Adoptée

Membre retraité âgé de 60 à 64 ans
M. Jean-Claude Tessier propose, appuyé de M. Léo Lafortune que l'assemblée adopte la résolution suivante:

Que tout membre de l'Ordre qui a atteint l'âge de 60 ans et qui n'exerce pas la profession doit avant le 1er avril de chaque année verser au secrétariat général de l'ordre la somme de 50 $ à condition d'affirmer à chaque année qu'il n'exerce pas la profession.

À défaut d'avoir acquitté sa cotisation au 1er avril de chaque année, le retardataire doit verser au secrétariat général une amende de 20 $.

Cette disposition entre en vigueur pour l'exercice suivant celui au cours duquel l'agronome a atteint 60 ans.

M. Rémi Asselin suggère que l'O.A.Q. s'informe auprès d'autres corporations professionnelles relativement au statut des retraités et des moyens permettant de vérifier si le professionnel exerce ou n'exerce pas. D'autres membres suggèrent que l'on exige de l'agronome une déclaration assermentée, que l'on publie dans Agro-Nouvelles la liste des agronomes exemptés de la cotisation et que l'Ordre permette aux retraités de garder un «lien» avec sa corporation professionnelle.

M. André Cloutier trouve que 50 $ pour un retraité avec pension est un traitement de faveur comparativement aux jeunes qui débutent ou sont sans emploi.

M. Jean-Claude Tessier répond que le Bureau a mis sur pied un Comité de planification de l'emploi précisément pour aider les jeunes agronomes et il suggère que l'on discute de cette question à un autre moment. Le Président demande le vote sur la proposition.

VOTE: Contre – 47 En faveur – 38

Rejetée

Membre retraité âgé de 65 à 69 ans
M. Yvan Girard propose, appuyé de M. Louis J. Coulombe, l'adoption de la résolution suivante:

Que tout membre de l'Ordre qui a atteint 65 ans à 69 ans doit verser au secrétariat général la somme de 50 $.

À défaut d'avoir acquitté sa cotisation au 1er avril de chaque année, le retardataire doit verser au secrétariat général une amende de 20 $.

Cette disposition entre en vigueur pour l'exercice suivant celui au cours duquel l'agronome a atteint 65 ans.

Le Président demande le vote:

VOTE: Contre – 2 En faveur – tous les autres

Adoptée

Membre retraité âgé de 70 ans et plus
M. Jean-Claude Tessier propose, appuyé de M. Bertrand Couture, l'adoption de la résolution suivante:

Que tout membre de l'Ordre qui a atteint l'âge de 70 ans soit exempté du paiement de la cotisation, qu'il soit déclaré membre à vie de l'Ordre des agronomes et que ce dernier lui décerne un parchemin en reconnaissance pour sa carrière professionnelle.

M. André Cloutier suggère que l'on attende que le retraité ait atteint 50 ans de carrière ou 80 ans pour lui reconnaître ce statut particulier. Le Président demande le vote.

VOTE: Contre – 10 En faveur – tous les autres

Adoptée

Représentant de l'Institut agricole d'Ontario
Le Président souhaite la bienvenue à M. Doug Jamieson représentant de l'Institut agricole d'Ontario et le présente à l'assemblée. Applaudissements.

AUTRES RÉSOLUTIONS

Le président du Comité des résolutions, M. Jacques Lacoursière, donne lecture du texte de chacune des résolutions présentées par les sections régionales ou par les membres.

1. **Promotion**
M. Louis J. Coulombe propose, appuyé de M. Yvon Gosselin, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT QUE la revue Agriculture de mars 1985 (vol. 41, numéro 4) fait état des nouveaux secteurs d'activités où l'agronome joue un rôle important;

CONSIDÉRANT la nécessité constante de faire valoir la profession agronomique auprès de la population et des autres professions;

CONSIDÉRANT la complexité toujours grandissante des problèmes liés à la pratique agricole;

CONSIDÉRANT que l'étude de problèmes connexes à l'agriculture, dans les secteurs non-traditionnels, est souvent faite par des équipes pluri-disciplinaires où les agronomes se doivent d'être présents;

CONSIDÉRANT QUE les agronomes devraient être des personnes recherchées dans plusieurs de ces domaines qui sont sous l'autorité, soit des gouvernements, soit des municipalités, soit du domaine privé;

CONSIDÉRANT QUE le nombre d'agronomes actifs dans les secteurs non-traditionnels, (aménagement du territoire, environnement, eau, aliments) est limité;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de champs de pratique souvent ouverts à plusieurs professions.

Il est proposé que:
l'Ordre des agronomes du Québec intensifie la promotion de la profession et des agronomes dans ces domaines par divers moyens tel que son implication professionnelle (contact personnel, représentant, etc.) et par des prises de position face à des sujets d'actualité reliés à de nouveaux champs d'action.

Adoptée à l'unanimité

2. **Relève agricole**
M. Louis Poirier propose, appuyé de M. François Bertrand, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT l'importance de la ressource humaine en agriculture;

CONSIDÉRANT QUE le manque de préparation de la nouvelle génération pourrait créer une déstabilisation encore plus grande de l'industrie agricole;

CONSIDÉRANT le faible pourcentage de jeunes qui s'établissent en ayant une formation agricole adéquate;

CONSIDÉRANT les récentes améliorations apportées au réseau scolaire agricole;

CONSIDÉRANT la rapidité de l'évolution technologique;

CONSIDÉRANT les actifs en jeu;

CONSIDÉRANT QUE beaucoup d'études ont prouvé l'importance de la formation agricole;

CONSIDÉRANT QU'il existe peu d'incitatifs pour stimuler l'intérêt à la formation agricole;

Nous proposons que:
l'Ordre des agronomes du Québec, pour stimuler l'intérêt à la formation, demande aux organismes de crédits (O.C.A.Q. et S.C.A.C.) d'offrir des avantages financiers à ceux qui possèdent une formation agricole reconnue lors de leur établissement.

Demande au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de subventionner l'embauche de la main-d'oeuvre de remplacement qualifiée, durant l'absence des fils ou des filles d'agriculteur pour des études agricoles en vue de leur établissement sur des fermes.

Le Président demande le vote.

VOTE: Contre – 4 En faveur – tous les autres

Adopté

3. **Journalisme agricole**
M. Dominique Lemay propose, appuyé de M. Louis J. Coulombe, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT les mises à la retraite et les décès de plusieurs excellents journalistes agricoles ces dernières années;

CONSIDÉRANT l'âge avancé de plusieurs autres de ces journalistes;

CONSIDÉRANT la faible relève dans ce secteur d'activité;

Nous proposons que:
l'Ordre des agronomes du Québec recommande à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de favoriser la formation d'agronomes compétents dans cette discipline en leur permettant l'accès à un certain nombre de cours appropriés.

M. Serge Lussier propose, appuyé de M. Jean-Claude Tessier que l'on remplace les mots «à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation» par «aux Facultés d'agriculture». Le Président demande le vote sur cet amendement.

VOTE: Adopté à l'unanimité.

Amendement adopté

Le Président demande le vote sur la proposition principale.

VOTE: Contre – 1 En faveur – tous les autres

Adoptée

4. **Information professionnelle**
Mme Suzanne Pilote propose, appuyée de M. Christian Pelletier, l'adoption de la résolution suivante:

QUE le Comité de l'enseignement identifie les moyens pour s'assurer que l'information sur les professions agricoles et para-agricoles soit diffusée dans le cours «Éducation au choix de carrière» offert au secondaire.

Le Président demande le vote.

VOTE: Adopté à l'unanimité

Adopté

5. **Formation en sciences de l'environnement**
Mme Angèle St-Yves propose, appuyée de M. Théodore Mongeon, l'adoption de la résolution suviante:

CONSIDÉRANT QUE la revue Agriculture de mars 1985 (volume 41, numéro 4) a fait état des nouveaux secteurs d'activités où l'agronome joue un rôle important;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire une bonne gestion de l'environnement en milieu agricole;

CONSIDÉRANT le potentiel d'utilisation des connaissances et expertises des agronomes en environnement agricole;

CONSIDÉRANT la nécessité d'impliquer directement un plus grand nombre d'agronomes dans la solution de problèmes environnementaux en milieu agricole;

CONSIDÉRANT QUE les cours de formation offerts actuellement ne mettent pas assez d'emphase sur les connaissances reliées au milieu environnemental;

Il est proposé que:
l'Ordre des agronomes du Québec fasse les représentations nécessaires auprès des Facultés d'agriculture pour qu'une formation de base adéquate soit offerte dans le domaine de l'environnement en milieu agricole.

VOTE: Adopté à l'unanimité

Adopté

6. **Pratique illégale**
M. Jean Simard propose, appuyé de M. Claude Béland, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT QUE les actes constituant la pratique de l'exercice de l'agronomie sont souvent posés par des personnes non-membres de l'O.A.Q. et non couvertes par l'article 24 de notre Loi.

Il est proposé que:
l'Ordre des agronomes du Québec sensibilise tous ses membres à cet état de fait, afin que chacun(e) devienne ainsi gardien(ne) de la pratique légale de la profession.

l'Ordre des agronomes du Québec donne suite aux cas rapportés de pratique illégale de façon à ce que tous et chacun sachent qu'on ne pratique pas l'agronomie impunément, si on n'est pas agronome.

VOTE: Contre – 2 En faveur – tous les autres

Adopté

7. **Vulgarisation agricole**
M. Gustave Pelletier propose, appuyé de M. Louis J. Coulombe, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT QUE la vulgarisation est assurée par une multitude d'organismes non concertés entre eux;

CONSIDÉRANT QUE l'agronome est, en vertu de la Loi, l'agent de vulgarisation agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'O.A.Q. est l'organisme professionnel regroupant tous les intervenants oeuvrant en vulgarisation agricole;

CONSIDÉRANT QUE L'État est le principal responsable de la planification et du développement de l'agriculture au Québec;

Il est proposé qu':
un Comité permanent soit créé dans l'immédiat au sein de l'O.A.Q. regroupant les représentants des principaux secteurs d'intervention en agriculture (secteur privé, État, maisons d'enseignement, O.A.Q., etc.) ayant pour mandat de proposer à l'État une structure de planification, de développement et de vulgarisation agricole la plus efficace pour notre société.

VOTE: Contre – 2 En faveur – tous les autres

Adopté

8. **Service de placement**
M. François Bertrand propose, appuyé de M. Richard Dessureault, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT QUE beaucoup d'agronomes recherchent un emploi;

CONSIDÉRANT QUE les agronomes ont un vaste champ d'activités tout en étant restreints dans le nombre d'emplois;

CONSIDÉRANT QUE la recherche d'emplois pour les agronomes permettrait d'ouvrir de nouvelles possibilités dans des domaines non encore explorés;

CONSIDÉRANT QU'un service de placement pour les agronomes du Québec serait souhaitable;

Il est proposé que:
l'O.A.Q. étudie la possibilité d'offrir un service de placement, de préférence autofinancé, à l'intention des membres de l'Ordre et aux employeurs éventuels.

M. Louis Poirier propose, appuyé de Mme Hélène Banville, que l'on enlève les mots «de préférence autofinancé». M. Jean-Claude Tessier explique pourquoi il faut adopter le texte tel que présenté. Le Président demande le vote sur l'amendement.

VOTE: En faveur – 8 Contre – tous les autres

Amendement rejeté

Vote sur la proposition principale

VOTE: Adopté à l'unanimité

Adoptée

9. **Assurance-responsabilité**
M. François Bertrand propose, appuyé de M. Jean Mercier, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT QUE les actes, décisions et positions que les agronomes ont à prendre entraînent une responsabilité monétaire importante;

CONSIDÉRANT QUE les agronomes salariés ne sont pas nécessairement protégés adéquatement par leurs employeurs;

CONSIDÉRANT QU'une poursuite pour faute professionnelle contre un agronome peut hypothéquer sérieusement son avenir;

Il est proposé que l'O.A.Q.:
a) trouve une méthode d'identifier les agronomes qui ont réellement besoin d'une protection;
b) prenne les moyens de s'assurer que ces personnes souscrivent une assurance-responsabilité adéquate à leur situation.

VOTE: Contre – 8 En faveur – tous les autres

Adopté

10. **Agronomes sans emploi**
M. Théodore Mongeon propose, appuyé de M. Jean Mercier, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT QUE beaucoup d'agronomes sont sans emploi et ont des revenus limités;

CONSIDÉRANT QU'un agronome sans emploi n'a pas plus de ressources financières que celui qui est à la retraite ou celle qui est en congé de maternité;

Il est proposé que:
l'O.A.Q. examine l'applicabilité d'une cotisation annuelle de 50 $ pour tout agronome en début de carrière qui n'a pas cumulé au moins six (6) mois de travail dans une année.

VOTE: Contre – 17 En faveur – tous les autres

Adopté

11. **Statut professionnel**
M. Léo Raynault propose, appuyé de M. Marc Parent, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT les événements difficiles vécus par la profession très récemment (santé animale);

CONSIDÉRANT le rôle primordial que les agronomes doivent jouer dans tout ce qui concerne l'agro-alimentaire;

CONSIDÉRANT le développement de nouveaux champs d'activités, comme l'a démontré l'enquête C.A.F.A.:

Il est proposé que:
l'Ordre des agronomes du Québec, au cours de l'année qui vient, fasse la promotion de la profession en faisant connaître publiquement tous les secteurs d'activités normalement couverts par des agronomes et les actes qui devraient être posés par des agronomes.

le public utilisateur et spécialement tous les agriculteurs du Québec soient informés que l'Ordre des agronomes possède un système d'inspection professionnelle, qui assure la protection de la clientèle.

l'Ordre se penche sur le «statut et l'avenir de l'agronome» comme thème possible d'un prochain congrès.

VOTE: Adopté à l'unanimité

Adopté

12. **Exercice de la profession**
M. Serge Lussier propose, appuyé de M. Claude Marchand, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT une directive émise le 28 février 1985 par les autorités du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (message: J.B.14-85) restreignant le travail de ses agronomes au rôle unique de conseillers techniques auprès de Sociétés d'Agriculture;

CONSIDÉRANT QUE cette directive interdit aux agronomes de juger des concours de productions végétales et d'agir comme juges lors des expositions agricoles, privant ainsi les agronomes d'excellents moyens de vulgarisation;

Il est proposé que:
l'Ordre des agronomes du Québec demande l'abolition de cette directive, qui limite les agronomes dans la liberté d'exercice de leur profession.

M. Louis Poirier propose, appuyé de M. Marc-André Faucher, que l'on modifie la proposition comme suite: «qui limite les agronomes à l'emploi du M.A.P.A.Q. dans l'exercice de leur profession».

M. Pascal Van Nieuwemhuyse ne voit pas l'utilité de cet amendement vu que le préambule précise qu'il s'agit d'une directive émise par le M.A.P.A.Q. Le Président demande le vote sur l'amendement.

VOTE: Contre – 61 En faveur – 20

Amendement rejeté

M. André Vézina précise que l'esprit de cette directive, selon les informations qu'il a obtenues, n'était pas de limiter les agronomes dans l'exercice de leur profession mais plutôt d'inciter les sociétés d'agriculture à ne pas exiger trop de services du Ministère. Le Président demande le vote sur la proposition principale.

VOTE: Contre – 27 En faveur – 53

Adoptée

13. **Fertilisation N.-P.-K.**
M. Claude Marchand propose, appuyé de M. Magella Pichette, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT QUE les autorités du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ont émis une directive interdisant aux agronomes à son service de faire des recommandations de fertilisation en suggérant une formule d'engrais chimiques et son coût;

CONSIDÉRANT QUE pour l avenir, on demande aux agronomes de faire des recommandations en donnant seulement les quantités de N.P.K. et d'attendre une demande des producteurs avant de préciser une formule quelconque d'engrais chimiques;

Il est proposé que:
l'Ordre des agronomes du Québec s'oppose énergiquement à cette directive, qui limite des agronomes dans la liberté d'exercice de leur profession.

VOTE: Contre – 11 En faveur – tous les autres

Adopté

14. **Promotion de l'O.A.Q.**
M. Magella Pichette propose, appuyé de M. Thomas-Louis Simard, l'adoption de la résolution suivante:

CONSIDÉRANT le besoin des étudiants de connaître l'Ordre des agronomes et ses activités;

Nous proposons que l'Agro-Nouvelle parvienne, par courrier, à tous les étudiant(e)s de 3e et 4e année en agronomie.

Ainsi nous croyons que l'envoi personnel de l'Agro-Nouvelles sensibiliserait les futurs agronomes aux activités et les inciterait à y participer.

La connaissance du dynamisme de l'Ordre, les offres d'emploi, le souci du perfectionnement et l'action des Comités de l'Ordre, auront pour effet de susciter un grand intérêt envers l'Ordre.

M. Jean David signale que l'université ne peut pas donner l'adresse de ses étudiants et que ceux-ci, même si nous avions une première adresse, déménagent souvent durant leurs études. M. Paul C. Laguë annonce que l'O.A.Q. aura bientôt un(e) représentant(e) auprès des étudiants du Macdonald College de sorte que les étudiants des deux Facultés pourront facilement être rejoints.

M. Jean-Claude Tessier propose, appuyé de M. Louis-J. Coulombe de rayer les mots «par courrier». Le Président demande le vote sur cet amendement.

VOTE: Contre – 29 En faveur – 47

Amendement adopté

Mme Micheline Lambert propose, appuyée de M. Thomas-Louis Simard, de remplacer les mots «les étudiants de 3e et 4e années» par «les étudiants des deux dernières années». Le président demande le vote.

VOTE: Tous en faveur

Amendement adopté

Le Président demande le vote sur la proposition telle qu'amendée.

VOTE: Contre – 10 En faveur – 67

Adoptée

15. **Relève agricole**
M. André Cloutier propose, appuyé de M. Denis Charlebois, l'adoption de la résolution suivante:

Le choix du thème «La Relève agricole, ça nous préoccupe», nous impose le devoir de penser plus sérieusement à des formules innovatrices de formation accessibles aux jeunes en situation de travail à la ferme.

Notre responsabilité est d'autant plus grande qu'en cette Année internationale de la Jeunesse, nous nous devons de les aider à mieux percevoir l'avenir et leur donner les outils capables de leur faire atteindre leur pleine autonomie.

Parmi les différentes formules d'action agronomique, il en est une qui s'est développée et fait connaître particulièrement depuis 1978 sous l'appellation «conseiller en gestion agricole» pour un Syndicat.

Il est proposé que:
l'Ordre des agronomes forme un comité pour étudier et formuler, à partir de l'expérience qui se vit dans les Syndicats de gestion agricole, un type d'action agronomique qui assurerait une formation agricole à une partie de la Relève agricole non disponible à suivre des cours. Il va de soi que des représentants des Instituts de formation agricole devront être membres Ad Hoc de ce Comité.

M. André Cloutier apporte des précisions sur l'esprit et le but de cette proposition soumise au Comité des résolutions par M. Louis-Robert Richer, agronome.

M. Bernard Belzile propose, appuyé de M. Louis Poirier:

a) que l'on modifie la proposition comme suit: «... non disponible à suivre des cours en institution».

b) que l'on ajoute à la dernière partie de la résolution les mots suivants: «de la Fédération de la relève agricole et de la Fédération des syndicats de gestion devro;nt être membres...».

c) que l'on remplace le mot «instituts» par «institutions».

Après délibérations, le Président demande le vote. Chacun de ces trois amendements est adopté par une forte majorité.

Amendements adoptés

M. Louis Poirier propose, appuyé de M. Vital Gagnon, que l'on remplace les mots «forme un comité» par «mandate le Comité de l'enseignement professionnel agricole». Le Président demande le vote:

VOTE: Contre – 2 En faveur – tous les autres

Adopté

Ensuite, le Président demande le vote sur la proposition principale.

VOTE: Forte majorité en faveur

Adoptée

16. **Subventions**
Mme Suzanne Benoît propose, appuyée de Mme Élise Maynard-Guay, la résolution suivante:

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action d'un comité peut s'étaler sur plus d'une année;

CONSIDÉRANT QUE l'Ordre fait une consolidation de tous les budgets à la fin de l'année financière (31 mars);

Il est proposé:
a) QU'un Comité ayant obtenu une subvention pour réaliser un plan d'action déterminé, puisse disposer des montants obtenus pour réaliser ses objectifs et que son mandat puisse s'échelonner sur plus d'une année financière de l'Ordre;

b) QUE les sommes obtenues et non encore dépensées soient ajoutées aux prévisions budgétaires de l'année financière suivante afin que le Comité puisse réaliser les objectifs déterminés lors de l'obtention de la subvention.

M. Jean-Claude Tessier propose, appuyé de M. Julien Bédard, l'amendement suivant:

«Il est proposé que toute subvention ou toute somme d'argent reçue par l'Ordre des agronomes dans le cadre d'une activité relevant d'un comité soit administrée conjointement avec ce comité.» Ce texte remplace le texte proposé par le Comité des résolutions.

Le Président demande le vote.

VOTE: Contre – 10 En faveur – tous les autres

Adopté

17. **Documents pour l'assemblée générale**
M. Théodore Mongeon propose, appuyé de M. Fabien Langlois la résolution suivante:

Afin d'intéresser davantage les membres aux activités de l'Ordre;

Afin de donner aux membres l'occasion de lire à l'avance et d'étudier au besoin les rapports présentés à l'assemblée générale;

Afin d'améliorer la qualité des rapports;

Afin de rendre l'assemblée générale plus vivante, plus intéressante et plus critique;

Afin de donner à l'assemblée l'occasion d'exercer son contrôle en meilleure connaissance de cause;

Il est proposé que:
les rapports présentés à l'assemblée générale:
a) soient envoyés aux membres au moins quinze jours à l'avance;
b) ne soient pas lus en assemblée;
c) et qu'une période de discussion soit prévue pour chaque rapport.

Le Président demande le vote.

VOTE: Contre – 4 En faveur – tous les autres

Adopté

M. André Cloutier se dit satisfait des informations communiquées à l'assemblée générale concernant le cheminement des résolutions adoptées en 1984. Il suggère de publier à l'avenir un cahier des résolutions avec commentaires appropriées.

Enseignement agricole
M. Claude Marchand demande si le Comité des résolutions a retenu la proposition du Comité de l'enseignement professionnel agricole. Le Président répond que le Comité des résolutions achemine cette résolution au Bureau dont relève le Comité de l'enseignement professionnel agricole.

AJOURNEMENT
Le Président remercie M. Lacoursière et ajourne l'assemblée à 11h 10.

RETOUR EN ASSEMBLÉE
À 11 h 27, le Président rappelle l'assemblée à l'ordre et demande si les membres ont des propositions pour les affaires générales et particulières.

M. André Cloutier suggère que l'on établisse un «fonds de solidarité» pour venir en aide aux jeunes agronomes sans travail.

Remerciements et félicitations
M. André Cloutier propose, appuyé de M. Dominique Lemay que l'Ordre des agronomes du Québec remercie les organisateurs du congrès, les conférenciers au Colloque, les membres du Bureau et des comités qui terminent leur mandat et les commanditaires qui ont contribué au succès du congrès. Il propose, en outre, des félicitations aux récipiendaires de la Médaille de distinction agronomique (Dr Alan K. Watson) et de l'Ordre du Mérite agronomique (MM. Claude Choquette, Robert Dumais et Jean-Paul Lettre) ainsi qu'à la lauréate du Prix Jean-Charles-Magnan, Mme Hélène Petit, agronome.

Adopté

M. Louis Poirier souhaite que dans les prochains congrès on réserve plus de temps pour une réflexion collective sur l'orientation de l'O.A.Q. et les grands dossiers dans lesquels il devrait s'impliquer.

En réponse à une question de M. Rémi Asselin, le Président explique comment se réalise la répartition des tâches, à la suite du rapport des conseillers en administration que l'Ordre a consultés.

Gestion du secrétariat
M. André Cloutier suggère que le Bureau considère la possibilité d'engager un(e) jeune diplômé(e) en administration qui serait responsable de toutes les tâches administratives au secrétariat, laissant ainsi les affaires professionnelles et les communications à un(e) professionnel(le) en agronomie.

Étude des résolutions
M. Pascal Van Niewmhuyse suggère que désormais le Comité des résolutions dissocie les propositions soumises par les comités de l'Ordre de celles qui sont présentées par les sections ou les membres. Les premières devraient être présentées sans que l'assemblée générale n'ait à les adopter; cependant, elles pourraient ainsi donner une orientation aux travaux des comités de l'Ordre. Les autres résolutions seraient soumises à l'assemblée pour étude et adoption.

Le Dr Ernest Mercier suggère que le Bureau étudie la possibilité de créer une fondation en vue d'aider les jeunes agronomes désireux de poursuivre des études en gestion de l'entreprise ou en administration publique.

Fin de l'assemblée générale
Avant d'annoncer la clôture de l'assemblée générale annuelle, le Président déclare: «Rendu au terme de mon mandat à la présidence de notre Corporation professionnelle, je voudrais tout simplement vous remercier pour votre collaboration. Ce fut pour moi une expérience très intéressante, agréable et enrichissante. Je vous remercie tous et toutes de la grande collaboration que vous m'avez toujours manifestée et

je veux vous exprimer toute ma fierté d'avoir été durant deux ans président de l'Ordre des agronomes du Québec».

Rapport des élections

Le Président rappelle que suite à l'amendement au règlement concernant les élections, on peut maintenant annoncer immédiatement le résultat du scrutin, ce qui fut fait par un communiqué spécial au début de juin. Il félicite Mme Suzanne Pilote, qui fut candidate à la vice-présidence, pour avoir eu le courage d'exprimer ses convictions et sa fierté professionnelle. Puis, il présente Mme Lise Scott-Thibodeau élue vice-présidente pour un terme de deux ans.

Il présente ensuite le nouveau Président de l'Ordre des agronomes du Québec, le Dr Paul C. Laguë qui communique à l'assemblée son premier message:

(Lire ce texte en page 1)

Le nouveau président de l'Ordre présente, ensuite, la première femme agronome élue à la vice-présidence **Mme Lise Scott-Thibodeau.** Mme Thibodeau communique un bref message à l'assemblée:

«Je tiens à vous remercier pour votre appui lors des dernières élections et je veux rendre hommage à ma collègue, Suzanne Pilote, qui était tout comme moi, j'en suis certaine, prête à servir notre profession. Vous me permettrez de rendre hommage à mon père, René Scott, qui était agronome et m'a communiqué son amour de la profession, m'a fait valoir toutes ses richesses non matérielles, car c'était à une époque où les serviteurs de l'État n'étaient pas particulièrement bien rémunérés. Il a su me communiquer la fierté de la profession, ce qui explique, en partie, la motivation à me présenter à la vice-présidence.

Le choix du thème de notre colloque «La relève agricole» exprime notre souci traditionnel de bien servir la clientèle agricole. C'est excellent. Dans l'avenir, il faudrait aussi penser à regrouper nos efforts pour venir en aide à tous les jeunes agronomes, hommes et femmes, qui souhaitent avoir une carrière fructueuse.»

Présentation des administrateurs

M. Laguë présente les membres du nouveau Bureau de l'Ordre:
François Bertrand (Montréal)
Fabien Langlois (Québec)
Claude Béland (Trois-Rivières/Nicolet)
Réginald Belzile (Rivière-du-Loup/Gaspé)
Jean-Claude Harvey (Saguenay/Lac St-Jean)
Claire Bolduc (Abitibi-Témiscamingue)
Claude Marchand (Cantons de l'Est)
Steve Bittner (Hull)
Jean David (Ste-Anne-de-Bellevue)
Gaétan Villeneuve (St-Hyacinthe)
Jacques Lacoursière (La Pocatière)
Hermel Giard (membre nommé par l'Office des professions)
Ghislain Lavoie (membre nommé par l'Office des professions)
Gertrude Guay-Véronneau
(membre nommé par l'Office des professions)
J. Alphonse Lapointe (Secrétaire et Directeur général)

Clôture de l'Assemblée

A 11 h 58, M. Jean David propose, appuyé de M. Louis J. Coulombe la clôture de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée

J. Alphonse Lapointe, agronome
Secrétaire

DISTRIBUTION DES MEMBRES
inscrits au tableau de l'Ordre selon les sections

COTISATION 1985-1986 AU 31 MARS 1986.

	0 $180 régulier	2 $50 retraité	3 $50	4 $50	5 $0	6 $50	Total des membres
SECTION							
1 — Montréal	588	72	5	24	44	10	743
2 — Québec	661	64	1	18	91	7	842
3 — Trois-Rivières Nicolet	99	12		1	2	1	115
4 — Rivière du Loup-Gaspé	81	6		4	2		93
5 — Saguenay Lac St-Jean	72	8				1	81
6 — Nord ouest Québécois	38	6		1		1	46
7 — Cantons de l'Est	130	14		7	9	6	166
8 — Hull	124	13	1	3	19	3	163
9 — Ste Anne de Bellevue	58	8		4	8		78
10 — St-Hyacinthe	243	21		7	7	3	281
11 — La Pocatière	69	11		1	5	1	87
Total =	2163	235	7	70	187	33	2695

RAPPORT ET ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

Cher(e)s collègues agronomes,

L'esquisse d'un sommaire sur les activités du Bureau et des comités de l'Ordre est une activité susceptible d'être teintée par les vues personnelles du président. De plus, il est sûrement utopique de vouloir exprimer en quelques minutes toutes les activités et le cheminement d'une année, à cause de la complexité même du fonctionnement de la profession. Connaissant votre grande capacité d'analyse et de synthèse, qualités essentielles de l'agronome, je préfère plutôt vous laisser formuler cette esquisse globale par l'étude des rapports des comités et du rapport de notre directeur général.

Vous observerez que les actions de vos administrateurs, tirant profit du travail incommensurable des membres des comités, s'insèrent dans les grandes orientations professionnelles retenues les années précédentes. Ainsi, elles deviennent un maillon additionnel dans la poursuite des objectifs globaux de progrès de la profession, de développement des membres et de l'expansion des champs d'intervention de l'agronome.

Je veux, dès cet instant, exprimer ma gratitude aux membres du Bureau et aux membres des comités pour leur implication durant l'année au rayonnement de la profession. La participation aux réunions, et celà toujours comme bénévoles, exige une certaine abnégation de la part des membres. Il devient de plus en plus difficile d'ailleurs, d'agencer le temps des réunions des membres de comités avec leurs autres préoccupations professionnelles quotidiennes. Les membres du Bureau siègent durant les fins de semaines, pour les mêmes raisons et pour rencontrer les contraintes imposées par certains employeurs.

C'est un devoir bien agréable pour moi d'être le porte-parole d'une équipe, qui s'est donnée coeur et âme aux mandats que vous lui aviez confiés. J'ai le plaisir de vous présenter les membres du Bureau: **Mme Lise Scott-Thibodeau**, vice-présidente, membre du Comité administratif; **MM. Jacques Lacoursière**, président de la section de La Pocatière, membre du Comité administratif; **Fabien Langlois**, président de la section de Québec, membre du Comité administratif: **Réginald Belzile**, président de la section de Rivière-du-Loup/Gaspé; **Claude Béland**, président de la section de Trois-Rivières Nicolet; **Claude Marchand**, président de la section des Cantons de l'Est; **Jean-Claude Harvey**, président de la section du Saguenay/Lac St-Jean; **Gaétan Villeneuve**, président de la section de St-Hyacinthe; **François Bertrand**, président de la section de Montréal; **Jean David**, président de la section de Ste-Anne-de-Bellevue, **Steve Bittner**, président de la section de Hull; **Mme Claire Bolduc**, présidente de la section du Nord-Ouest québécois et présidente du congrès 1986. Les membres externes, nommés par l'Office des professions sont: **Mme Gertrude Guay-Véronneau, MM. Ghislain Lavoie** et **Hermel Giard**, ce dernier étant aussi membre du Comité administratif. Six des présidents de section termineront leur participation aux activités du Bureau avec la clôture de l'assemblée générale, ayant alors complété leur mandat au sein de leur section, ce sont: **MM. Claude Béland, Steve Bittner, Jean David, Jacques Lacoursière, Fabien Langlois** et **Claude G. Marchand.** J'ai apprécié la très précieuse collaboration de ces collègues. Je les remercie pour leur dévouement et leur contribution.

Permettez-moi l'analogie suivante. Si la profession se développe sous la poussée des forces générées par un moteur, lui-même alimenté des idées, des suggestions et des contributions de tous les membres de l'Ordre, et si le Bureau et les comités sont définis comme le bloc et les pistons de ce moteur, qui donc, se demande-t-on, joue le rôle de la bielle? Car la bielle, n'est-ce pas le lien essentiel entre les forces et les mécanismes d'entrainement qui, une fois activés, produisent les effets d'avancement recherchés? Or, ce rôle est attribué, par définition, au Directeur général et à ses associé(e)s professionnel(le)s. **M. Alphonse Lapointe**, notre Directeur général, même s'il a dû s'associer avec lui-même durant toute l'année, étant le seul professionnel à l'emploi de la Corporation, a su jouer son rôle et rendre ainsi de grands services à la profession. Il était assisté dans l'accomplissement de ses tâches (réunions, procès-verbaux, rédaction de rapports, correspondance, etc.) par le personnel du secrétariat: **Mmes Sylvie Noël, Chantal Paré**, et **Lucie Bélanger.** À ces personnes, je dis merci, tant de ma part que de la vôtre.

Amorcée en 1979, la réorganisation du secrétariat a franchi une étape importante avec la dernière assemblée du Bureau. En effet, le Bureau entérinait l'engagement de **Mme Patricia Landry** à titre de Secrétaire générale de l'Ordre. Celle-ci entrait en fonction le 20 mai dernier. Grâce à son expérience professionnelle dans plusieurs secteurs d'activités et grâce à ses qualités personnelles, elle saura devenir une collaboratrice très appréciée de tous les membres de la Corporation. Je lui souhaite une carrière fructueuse et valorisante. Je suis heureux de lui souhaiter la bienvenue à cette assemblée générale dans le cadre de ses nouvelles fonctions. En plus de la responsabilité du secrétariat, elle assumera également, dans un premier temps, la coordination de plusieurs des comités de l'Ordre. Avec cette réorganisation et ce nouveau partage des responsabilités, le bureau confie au Directeur général l'ensemble du programme d'activités professionnelles de l'année 1986-1987, dont vous avez reçu copie le mois dernier. Ce programme n'est pas limitatif! Toutes les suggestions et propositions des membres recevront la considération entière des administrateurs. Je suis très optimiste quant au progrès future de la Corporation dans les grands dossiers à l'étude: nous profiterons désormais d'une équipe renforcée pour préparer nos interventions auprès des instances décisionnelles, soient-elles gouvernementales ou privées.

Du 1er avril 1985 au 31 mars 1986, la Corporation voyait le nombre d'agronomes passer de 2 592 à 2 695, dont 229 et 235 retraités, respectivement. L'Ordre a délibéré 137 nouveaux permis d'exercice, mais retirait le permit d'exercice à 49 agronomes, suite à leur demande ou à défaut d'aquitter leur cotisation. Au rythme d'augmentation annuelle du nombre de membres des dernières années, il faut compter environ 10 à 12 ans pour voir doubler la population d'agronomes. En l'an 2000, l'Ordre compterait plus de 6 000 membres! Faut-il voir là une préoccupation importante pour le futur? La promotion de l'emploi parviendra-t-elle à créer de nouveaux débouchés pour toutes ces personnes? Par notre inertie, abandonnerons-nous de jeunes agronomes à des fonctions qui ne nécessitent pas des études de premier cycle? Je soumets ces questions à votre considération pour en voir votre perception et recevoir vos suggestions.

Nous déplorons le décès de neuf confrères durant la dernière année. Observons une minute de silence pour remercier ces collègues de leur contribution à la cause agronomique et pour exprimer collectivement aux familles éprouvées nos condoléances les plus sincères: **MM. Lucien Fournier, Philippe Caron, Gilles Dupuis, Donald Lesage, Marc-Albert Lemay, Michel Forgues, Jean-Charles Magnan, Gérard Beauchamp** et **Paul-H. Vézina.**

À cette liste, rendons aussi mémoire à cinq autres agronomes décédés depuis le 1er avril 1986: **MM. Louis Rousseau, J. Peter Nadeau, Irenée Paré, Alphonse Péloquin** et **Lucien Bissonnette.** Que nos pensées aillent également à tous ceux et celles de nos collègues qui ont éprouvé la douleur du deuil durant l'année.

Au cours de 1985-1986, le Bureau s'est réuni cinq fois et le Comité administratif à sept occasions. L'information sur les sujets discutés, les décisions et les interventions vous est parvenue sur une base régulière via le bulletin mensuel de l'Ordre. Signalons: acceptation d'un règlement sur la tenue des cabinets de consultation; entente pour «Cadres et professionnels» avec le Centre d'Emploi du Canada, un service de placement pour les agronomes déjà en carrière; questionnaire biographique pour chaque agronome pour étude par le Comité de consultation et de planification de la main-d'oeuvre de l'Ordre des agronomes et pour les besoins du secrétariat: Tableau, Répertoire, emploi, etc.; organisation de trois conférences portant sur l'initiation à la pratique professionnelle offertes aux étudiant(e)s de chacune des Facultés d'agriculture. Le Colloque sur les produits de protection des cultures, dont les actes vous sont parvenus dans la Revue Agriculture de décembre 1985, le Colloque, dis-je, devient le point de départ d'une stratégie de protection de l'environnement et du public, tant en milieu rural qu'urbain. En tant qu'Ordre professionnel, nous nous devons de veiller à la protection du public, suivant la volonté même du législateur. L'Ordre des agronomes entend assumer toutes ses responsabilités dans cet important dossier. À l'instar du Conseil interprofessionnel du Québec dans une cause semblable, l'Ordre a transmis sa recommandation à l'Institut professionnel de la Fonction publique pour que les fonctionnaires

professionnels fédéraux fassent partie de leur association professionnelle respective. La raison est la suivante: la qualité des services publics professionnels se doit d'être comparable à ceux du secteur privé et à ceux dispensés par les services publics provinciaux qui respectent le Code des professions.

Permettez-moi de vous faire un bref rapport sur les états financiers, même si ce sujet sera traité plus en profondeur par le président du Comité des finances, **M. Gaétan Villeneuve.** L'année budgétaire s'est soldée avec un excédent substantiel, à l'encontre même des prévisions adoptées en juin 1985. Cette somme provient en majorité de deux postes: en premier lieu, je vous ai souligné que le poste de Secrétaire général est demeuré inoccupé pendant toute l'année; en second lieu, les dépenses allouées à l'inspection professionnelle ont été très inférieures à celles des prévisions. Selon les voeux exprimés par la dernière assemblée générale, le Comité de l'inspection professionnelle s'est surtout penché, durant l'année, sur les objectifs visés par l'inspection et sur l'élaboration de nouvelles modalités d'inspection.

Il est sage, je crois, de considérer ces nouveaux fonds comme une ressource capable de soutenir un éventail d'activités élargi, et donc capable d'accroitre plus rapidement le rayonnement de la profession.

L'Ordre des agronomes, par les décorations qu'il attribue, reconnait devant le grand public les contributions exceptionnelles de certains de ses membres. «L'Ordre du Mérite agronomique», qui vise l'éminence de l'ensemble de la carrière, sera remise à **MM. J. Peter Nadeau, Louis-Philippe Poulin** et **Maurice Proulx.** La «Médaille de distinction agronomique», qui vise des actions plus spécifiques, sera décernée à **M. Éric Comeau.** Nous rendons hommage à ces confrères, samedi avant-midi, après la clôture de l'assemblée générale.

La dernière phase de mon rapport, si vous me le permettez, se veut un message de réflexion sur certains aspects de notre vie professionnelle, où des actions concertées, mais individuelles, se traduiraient par des gains substantiels. L'agronome a été, demeure et doit demeurer l'agent de changement dans le système agro-alimentaire. L'éventail de ses actions est multipotentiel. Par suite des progrès scientifiques rapides, l'agronome se doit de maintenir un haut degré de compétence; il ou elle ne doit craindre d'afficher une certaine agressivité pour l'acquisition de cette compétence, tant dans les moyens de perfectionnement que dans la disponibilité de temps. La profession maintiendra un profil de second plan, si chacun ou chacune de ses membres dissimule la fierté de l'héritage que nous ont laissé nos fondateurs et nos confrères aînés! Combien de temps encore faudra-t-il inciter les membres à signer «agronome», à s'identifier comme agronome et à s'assurer d'être identifié(e) comme agronome, à chaque occasion possible? L'agronome, pourtant, n'a pas à rougir de sa compétence ni de la valeur de sa contribution à l'agriculture et à la société. L'agronome tire sa compétence, d'abord, de sa formation universitaire; ensuite, de la recherche continuelle de la connaissance. Le législateur nous a confié un champ d'exercice. Y sommes-nous assez présents par nos écrits, par nos messages, par nos conférences et par nos actions? Ne blâmons pas l'empiètement par d'autres intervenants, si nous laissons notre champ d'exercice se rétrécir au lieu de regarder vers des horizons nouveaux et élargis.

Chaque agronome doit vivre l'entité de son Code de déontologie. Selon ses capacités, et surtout, selon son niveau de responsabilités quotidiennes, souhaitons que chacun et chacune regarde davantage à l'avancement de la profession, afin que toute activité, même reliée de loin au champ agronomique soit remplie par un ou une agronome.

Paul C. Laguë, agronome
Président

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1986-87 ET 1987-88

REVENUS

	1986 1987	1987 1988
Cotisations brutes	$ 435,000.	$ 435,000.
Moins: ristournes aux Sections	(34,365.)	(34,365.)
	$ 400,635.	$ 400,635.
Admission à l'exercice et équivalences	11,500.	13,000.
Revenus de placements	35,000.	39,000.
Revue Agriculture	9,000.	9,000.
Répertoire	6,500.	--
Subventions	—	—
Divers	3,000.	3,100.
	$ 465,635.	$ 464,135.

DÉPENSES

Salaires	$ 100,000.	$ 112,300.
Avantages sociaux	11,000.	11,230.
Frais d'imprimerie et de bureau	61,400.	30,200.
Frais de déplacements et réunions	86,000.	89,620.
Frais de poste	20,000.	20,800.
Honoraires — Inspection professionnelle	12,000.	12,000.
Honoraires professionnels	9,000.	7,250.
Honoraires — Directeur général	50,000.	35,000.
Frais de communication	8,000.	8,350.
Abonnements, cotisations, contribution	2,500.	2,600.
Cotisation — Conseil Interprofessionnel	7,940.	7,940.
Fonds de réserve pour contingence	4,150.	—
Agro-Nouvelles	30,000.	31,200.
Revue Agriculture	24,000.	25,000.
Frais de banque	500.	500.
Frais d'occupation de l'immeuble	4,800.	30,000.
Assurance responsabilité civile	1,200.	1,250.
Publicité et promotion	30,000.	20,000.
Prix et bourses	1,500.	1,500.
Ristourne à la section — Congrès	500.	500.
Représentant(e) — Universités	6,000.	6,500.
Divers	2,000.	2,100.
	$ 472,490.	$ 455,840.
EXCÉDENT DES (DÉPENSES) REVENUS	$ (6,855.)	$ 8,295.

RAPPORTS DES SECTIONS PAGES 13 À 19

RAPPORT DES COMITÉS PAGES 26 À 31

ADMINISTRATEURS, COMITÉS ET REPRÉSENTANTS POUR L'EXERCICE 1985-1986

Bureau
M. Paul. C. Laguë **(Président)**, Mme Lise Scott-Thibodeau (Vice-présidente), M. Hermel Giard (membre externe), Mme Gertrude Guay-Véronneau (membre externe), M. Ghislain Lavoie (membre externe), M. François Bertrand (Montréal), M. Fabien Langlois (Québec), M. Claude Béland (Trois-Rivières/Nicolet), M. Réginald Belzile (Rivière-du-Loup/Gaspé), M. Jean-Claude Harvey (Saguenay/Lac St-Jean), Mme Claire Bolduc (Nord-ouest Québécois), M. Claude G. Marchand (Cantons de l'Est), M. Steve Bittner (Hull), M. Jean David (Ste-Anne-de-Bellevue), M. Gaétan Villeneuve (St-Hyacinthe), M. Jacques Lacoursière (La Pocatière).

COMITÉ ADMINISTRATIF
MM. Paul C. Laguë, président, Hermel Giard, Jacques Lacoursière, Fabien Langlois, Mme Lise Scott-Thibodeau et J. Alphonse Lapointe, secrétaire.

VÉRIFICATEUR
Bernard Lamoureux, C A

SYNDIC
M. Dominique Lemay

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE
M. J. Alphonse Lapointe

COMITÉS

Admission
Mme Lise Scott-Thibodeau (présidente), Mme Roseline Drolet, MM. Pierre Benoit, Roch Lemay, Denys Vinet, Gérald Pelletier et Jacques Rolland.
Substituts: MM. Michel Desjardins, Pierre Migner, Thomas-Louis Simard.

Revue Agriculture
J. Alphonse Lapointe (président), MM. André Bouchard, Maurice Hardy, Daniel Lapointe, Serge Lussier et André Piette.

Arbitrage des comptes
MM. Benoit Dumais et Marcel Létourneau.

Assurance responsabilité professionnelle
M. Paul C. Laguë (président), MM. Urgel Delisle, Daniel Lapointe et Jacques Séguin.

Discipline
Me Serge Kronström (président), MM. Pierre Migner et Guy Jacob.

Équivalences
M. Jean David (président), MM. Pascal Van Nieuwemhuyse, Yves Chartier et Ghislain Gendron.

Finances
M. Gaétan Villeneuve (président), MM. Omer Lemay, Claude Béland et Mme Lise Scott-Thibodeau.

Inspection professionnelle
M. François Bertrand (président), Mmes Suzanne Pilote, Claire Bolduc, MM. Pascal Van Nieuwemhuyse, Robert Fillion et Charles Lapointe.

Législation
M. Gilles J. Gauthier (président), Mme Lise Scott-Thibodeau, MM. Eugène Laflamme et Jude Leblanc.

Formation et perfectionnement
M. Jacques Lacoursière (président), Mme Lise Scott-Thibodeau, MM. Jean Genest, Marc-Albert Lemay, Jean-Marc Bélanger ainsi que deux représentants des Facultés.

Promotion
M. Steve Bittner (président), Mmes Lise Scott-Thibodeau, Suzanne Benoit, MM. Marcel Couture, Claude Béland, André Gaudette et Marc Trudel.

Résolutions
M. Réginald Belzile (président), MM. Jean-Marc Bélanger et Jean Mercier.

Retraités
M. Maurice Hardy (président), MM. Lionel Lachance, Robert Richer, Adrien Gravel et Théodore Mongeon.

Comité d'action de la femme-agronome
Mme Angèle St-Yves (présidente), Mmes Marjolaine Breton, Suzanne Benoit, Michèle Longpré et M. Jean David.

Enseignement professionnel agricole
M. Claude G. Marchand (président), Mme Danielle Jacques, MM. Claude Taillon, Claude-Bernard Côté, André R. Fournier, Vital Gagnon, Bernard Belzile ainsi qu'un représentant de la Fédération de la relève agricole.

Environnement
M. Claude G. Marchand (président), Mmes Suzelle Barrington, Lise Scott-Thibodeau, MM. Claude Bernard, Pierre Tremblay, Robert Beaulieu et Gaston Gingras.

Assemblée annuelle
M. Paul C. Laguë (président), Mme Claire Bolduc et M. Jean-Hugues Bélanger.

Extension et vulgarisation
M. Paul. C. Laguë (président), MM. Claude G. Marchand, Marcel Couture et Gaston St-Laurent.

Agronomes hors Québec
M. Steve Bittner (président), MM. François Bertrand et Fabien Langlois.

50e Anniversaire de l'O.A.Q.
M. Roland Soucy (président), MM. Jean David, Claude G. Marchand et Pierre Léger.

Comité des M.R.C.
M. Pierre Benoit (président), MM. Andre Cloutier et Gaétan Laflamme.

Comité d'intervention rapide
Pierre Migner (président), Michel Tremblay, Jean-Yves Lohe et François Baillargeon.

REPRÉSENTANTS

CONSEIL INTERPROFESSIONNEL
M. Paul C. Laguë

COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES
M. Claude Marchand

FORMATION EN AGRONOMIE
MM. Jean Genest et Jean-Claude Harvey

COMITÉ CONSULTATIF EN AGROTECHNIQUE
M. Jacques Lacoursière

PERSONNEL DU SECRÉTARIAT

Secrétaire et Directeur général — **J. Alphonse Lapointe**
Secrétaire administrative — **Chantal Paré**
Secrétaire des services aux membres — **Sylvie Noël**
Secrétaire exécutive — **Lucie Bélanger**

Adjoint à la rédaction de la revue Agriculture — **Maurice Hardy**

Déléguée à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation — **Roseline Drolet.**

RAPPORTS DES SECTIONS

MONTRÉAL

Le conseil d'administration de la section de Montréal est formé de dix membres. Pour l'année 1985-1986, il était composé des personnes suivantes:

François Bertrand, président
Pierre Mignier, vice-président
Théodore Mongeon, secrétaire-trésorier
Josée DeGrandmont, conseiller
Louise Leblanc, conseiller
Gaétan Desroches, conseiller
Pierre Doyle, conseiller
Maurice Hardy, conseiller
Yves Ledoux, conseiller
Omer Lemay, conseiller

Cette année quatres conseillers étaient au terme de leur mandat de deux ans. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de mise en nomination était plus élevé que les postes à pourvoir. Il a fallu aller en élection. C'est une habitude qu'on aimerait garder et cela démontre un regain d'intérêt des agronomes pour leur Ordre professionnel.

L'année dernière, la section de Montréal avait adopté cinq résolutions qui ont été présentées au congrès de l'Ordre à Rimouski. La première demandait que l'Ordre s'intéresse à la création d'un service de placement pour les agronomes.

La deuxième appuyait l'Ordre dans la recherche d'une assurance responsabilité la plus adéquate possible et au meilleur coût.

La troisième, à cause de la situation spéciale de la région de Montréal, essayait d'aider les agronomes sans emploi en diminuant leur cotisation.

La quatrième était dans l'esprit du congrès et se penchait sur le problème de la relève agricole et indiquait quelques moyens pouvant permettre un meilleur établissement des jeunes agriculteurs.

La cinquième enfin, concernait les cours «Éducation au choix de carrière» où l'on notait l'absence des professions agricoles et para-agricoles.

ACTIVITÉS:

Le golf, cette année, a du faire face à un impondérable qu'on avait oublié avec le temps: la pluie. Malgré elle et surtout grâce à l'attrait que le golf suscite auprès de certains agronomes, cette activité a connu un bon succès et les participants, une fois secs, se sont bien amusés.

Les visites industrielles connaissent toujours d'énorme succès. Cette année n'a pas fait exception avec la visite d'Agropur à Granby. Malgré l'éloignement, les agronomes ont répondu en grand nombre. Il faut mentionner l'accueil particulièrement chaleureux du responsable à la recherche M. Giroux, agronome, et du secrétaire corporatif, M. Gauthier. Plus tard dans l'année, nous sommes retournés (pour la deuxième année) à la S.A.Q. où les agronomes sont toujours reçus avec empressement.

Deux soupers-causerie sont venus informer les agronomes sur «Comment partir en affaire» et «L'orientation de la carrière agronomique» en collaboration avec le C.A.F.A.

Enfin, une soirée agro-touristique sur l'Abitibi-Témiscamingue est venue compléter une année bien remplie. Le but de cette soirée était de faire connaître un peu mieux cette région du Québec où a lieu le congrès de l'Ordre des Agronomes de cette année.

Il faut mentionner que cette année encore, la section de Montréal peut être fier d'avoir un médaillé de l'Ordre du Mérite Agronomique en la personne du **M. Louis-Philippe Poulin,** directeur général de la Coopérative Fédérée du Québec. M. Poulin, de par sa personnalité et ses postes occupés tout au long de sa carrière, est une figure dominante de l'agriculture québécoise.

1986-1987

Le conseil de la section de Montréal veut diriger ses efforts, dans les prochaines années, dans l'organisation de colloques, de cours et de soirées d'information, dans une optique de perfectionnement continu.

Les changements rapides dans notre profession nous obligent sans cesse à rechercher les techniques de pointe autant dans le domaine agricole qu'administratif. La situation géographique, les facilités physiques ainsi que les ressources disponibles font de la section de Montréal les organisateurs désignés de ces activités spéciales. Ces activités seront un complément à ceux organisées par l'Ordre et ne seront pas limitées aux agronomes de la section de Montréal seulement.

En terminant ce rapport, je ne peux passer sous silence l'excellent travail de notre publiciste, **Maurice Hardy.** Par sa chronique «La Plaine de Montréal», M. Hardy dépasse largement les cadres de notre section et sait intéresser les agronomes de toutes les sections.

Enfin, la section de Montréal remercie Théodore Mongeon d'être sorti de sa retraite pour venir nous donner un bon coup de main en tant que secrétaire-trésorier.

François Bertrand, agronome,
président

QUÉBEC

Durant l'exercice 1985-86, la section de Québec était dirigée par les agronomes suivants:

Fabien Langlois, président
Angèle St-Yves, vice-présidente
Louise Dugal, conseillère
Armand Boudreau, conseiller
France Crochetière, conseillère
Jean Mercier, conseiller
Danielle Jacques, conseillère
Michel Duval, conseiller
Monique Provencher, conseillère
Jean-Yves Châteauvert, secrétaire-trésorier

Nous avons tenu dix réunions, au cours desquelles les sujets suivants ont été discutés: combler un poste de conseiller, programme et responsables des activités de l'année, contrôle et évaluation des activités résolutions destinées au Bureau, collaboration avec les étudiants surtout au cours de la CAAC (20-24 mars) support à Roseline Drolet à la FSAAC, dossiers professionnels (enseignement professionnel agricole, pratique illégale, mémoire de l'O.A.Q. décorés, etc.), finances de la section, etc.

ACTIVITÉS:

Les activités sociales ont été les suivantes: tournoi de golf, méchoui, soirée d'huîtres et de fruits de mer, une soirée des générations et un brunch des générations. Ces événements ont regroupé environ 450 personnes.

Les activités professionnelles ont consisté en la visite d'une production caprine, des rencontres sur les syndicats de gestion, la coopération internationale, la santé animale et le libre-échange. Ces rencontres ont regroupé environ 400 personnes.

La fréquentation de nos activités a été meilleure que par les années passées et c'est un réconfort pour la Direction de la section. Nous avons procédé à un sondage auprès des membres et nous nous sommes inspirés des réponses pour mieux répondre aux attentes.

Au cours de cette période, nous avons visé à intéresser les 812 membres en les conviant à des activités diversifiées et d'actualité. Toutefois, les résultats financiers ont subi le contrecoup de plusieurs activités déficitaires. Le déficit de $3,328.37 indique les efforts que nous avons dû consacrer à l'augmentation des communications avec les membres, aux pertes subies lors de certaines activités et à la diminution des commandites.

Je remercie sincèrement les membres du conseil pour leur support et leur dévouement et souhaite les meilleurs voeux de succès à la nouvelle présidente et à son équipe.

Fabien Langlois, agronome,
président

TROIS-RIVIÈRES-NICOLET

— La section comprend 114 membres actuellement.

— Au cours de la dernière année, 19 nouveaux membres se sont joints à la section.

— Le conseil a tenu 6 réunions régulières au cours de l'année, soit en mai, août, septembre, novembre, janvier et mars.

— Le conseil s'est donné comme objectif d'organiser des activités à la fois enrichissantes et les plus intéressantes possible pour les membres. De plus, il a été décidé que chaque activité devait s'autofinancer, dans la mesure du possible, compte-tenu du bas niveau de nos réserves financières.

— Les principales fonctions du conseil de la section cette année ont été de préparer un programme d'activités, d'organiser ses différentes

activités et de voir à remplacer les quelques conseillers et conseillères de même que le secrétaire qui ont quitté leur poste au cours de l'année.

— Ainsi, Jude Leblanc a accepté le poste de secrétaire-trésorier en remplacement de Régis Ricard. Celui-ci a terminé le mandat de Sylvie Therrien. Alain Fournier termine le mandat d'Aurèle Martin et Denys Rousseau termine celui d'André Lessard.

— Jude Leblanc a accepté de remplacer Danielle Brault comme représentante de la section au CRD-04. Depuis, le CRD-04 a décidé de se liquider.

— Roger Chicoine a travaillé au sein du Comité Environnement du CRD-04. Roger nous fait un bref rapport de sa participation.

— En juillet dernier, une agronome de la section a accepté de représenter la Corporation des Agronomes de la Région Trois-Rivières — Nicolet au sein du Comité Consultatif régional de la Commission de Formation Professionnelle (CFP) pour la région de la Mauricie — Bois-Franc. Il s'agit de Hélène Roy.

— Enfin, le conseil de la section a formé un comité des résolutions afin d'accélérer les processus d'étude des projets de résolutions à présenter à l'assemblée annuelle. Les membres de ce comité sont: Roger Doucet, Rolande Garon et Jude Leblanc.

— Le journal de la section «La Rigole» a paru trois fois. Le contenu était intéressant. Merci beaucoup à Pierre Ferron.

— LES ACTIVITÉS

a) **Professionnelles:**

1. **31 mai 1985**

Soirée d'étude du rapport de l'étude menée par le CAFA concernant le profil de l'agronome. Il y eut également la rédaction de résolutions votées par l'assemblée générale.

2. **13 septembre 1985**

Souper suivi de l'étude du rapport du comité sur les quotas laitiers. Il est à noter que les membres du conseil se sont réunis en comité restreint afin de préparer les ateliers de cette rencontre. Il s'agit de Rolande Garon, Bernard Larouche, André Lessard et Aurèle Martin.

3. **30 octobre 1985**

Souper-causerie dont le sujet était l'agronome-conseil et l'organisation d'un cabinet de consultation. Les invités étaient M. J. Alphonse Lapointe, agronome directeur général de l'O.A.Q. et Me Jean Morand, avocat de Trois-Rivières.

5. **22 janvier 1986**

Souper-causerie dont le sujet était la planification successorale et testamentaire. Les invités étaient Me Christiane Martel, notaire et Me Jean Morand, avocat. Lors de cette soirée, nous avons signalé l'arrivée des nouveaux membres de la section au cours de la dernière année.

Nous avons également signalé bien modestement le dévouement de Régis Ricard comme secrétaire-trésorier de la section pendant 11 ans de même que le support que lui a apporté son épouse Lise.

b) **Sociales:**

1. **5 octobre 1985**

Rallye agricole annulé, faute d'un nombre suffisant de participants.

5. **22 janvier 1986**

Souper-causerie dont le sujet était la planification successorale et testamentaire. Les invités étaient Me Christiane Martel, notaire et Me Jean Morand, avocat. Lors de cette soirée, nous avons signalé l'arrivée des nouveaux membres de la section au cours de la dernière année.

Nous avons également signalé bien modestement le dévouement de Régis Ricard comme secrétaire-trésorier de la section pendant 11 ans de même que le support que lui a apporté son épouse Lise.

b) **Sociales:**

1. **5 octobre 1985**

Rallye agricole annulé, faute d'un nombre suffisant de participants.

2. **Soirée des jubilaires**

Prévue pour la fin de novembre, elle a été annulée car, en 1985, aucun agronome ne célébrait ses 25 ou 50 ans de vie agronomique dans la section. En 1986, il y en a au moins trois.

3. **20 mars 1986**

Souper de cabane à sucre à St-Wencelas. Après le souper, nous avons eu une présentation agro-touristique de l'Abitibi-Témiscamingue par Claire Bolduc, agronome, présidente de cette section.

Les agronomes de là-bas nous attendent en grand nombre pour le congrès de cette année.

M. Roger Doucet, agronome, nous a également fait une courte présentation sur un nouveau mode de financement de la société du Crédit Agricole.

Dans l'ensemble, la participation des membres a été très bonne pour les activités qui ont eu lieu. Je vous en félicite.

— Comme membre du Bureau de l'O.A.Q., à titre de président de la section, j'ai participé aux 4 réunions régulières du Bureau, tenues à Rimouski, Granby, Laval et Ste-Foy. La prochaine réunion est prévue pour juin à Rouyn.

J'étais membre également du comité des Finances de l'O.A.Q. qui s'est réuni à 3 reprises à Montréal.

En terminant, je veux remercier en votre nom tous ceux et celles qui ont oeuvré d'une façon ou d'une autre pour la section, soit comme membres du conseil, organisateurs d'activités, animateurs d'ateliers, responsables et membres des comités, représentants et représentantes de la section auprès des organismes régionaux, le rédacteur de «La Rigole» et ceux et celles que j'oublie.

Merci enfin aux membres qui participent et qui contribuent ainsi à mettre de la vie dans la section.

Claude Béland, agronome,
président

RIVIÈRE-DU-LOUP-GASPÉ

EFFECTIFS DE LA SECTION

La Corporation des Agronomes de la Région de Rivière-du-Loup-Gaspé comptait 92 membres en fin de mars 1986 dont 16 représentés par la gent féminine et 76 par la gent masculine. Le total de nos membres est inférieur de trois comparé à l'année dernière.

CONSEIL DE LA SECTION

Le comité d'administration de la section est formé de 7 membres incluant le président, le vice-président et le secrétaire. Pour 1985-1986, le bureau de direction était composé des personnes suivantes:

BELZILE, Réginald, président
PELLETIER, Christian, vice-président
GAGNON, Jean, secrétaire-trésorier
PHILIBERT, Marius, directeur
RIOUX, Régis, directeur
SAVOIE, Jean-Yves, directeur
TREMBLAY, Martial, directeur

Au cours de l'année, le bureau de direction a élu monsieur Jean-Yves Savoie en remplacement de madame Hélène Banville qui a remis sa démission au début de l'année.

RÉUNIONS

Au cours de la dernière année, les membres du conseil de la section ont tenu quatre réunions régulières. Lors de ces réunions, en plus de traiter des affaires courantes de la section, nous avons étudié d'autres sujets tels que:

- Appuis à donner aux professeurs en agro-technique du Paul-Hubert pour le maintien de leur nombre et des cours disponibilisés par eux.
- Pratique frauduleuse de la profession agronomique.
- Cotisation des agronomes sans emploi.
- Promotion de la profession agronomique.
- Histoire de notre corporation régionale.
- Possibilité de modifier le nom de notre section.
- Ouverture de nos activités, portant sur l'agriculture, à des groupes extérieurs.

L'assemblée générale s'est tenue le 27 avril 1985 à Matane. Au cours de celle-ci quatre résolutions, destinées à l'assemblée générale de l'O.A.Q., furent présentées et portaient sur les sujets suivants:

- La formation agricole
- Le journalisme agricole
- La vulgarisation agricole
- Les recommandations d'engrais chimiques

Une résolution fut adressée à la section sur la promotion des professions agricoles et para-agricoles.

CONGRÈS 1985

Le congrès de l'O.A.Q. tenu les 27, 28 et 29 juin 1985 à Rimouski a été une réussite totale selon les commentaires reçus des participants. Cette activité majeure dont le thème était «La relève agricole, ça nous préoccupe» a attiré quelques 435 personnes et a généré un profit net de 7 139 $.

Nous remercions encore les organisateurs pour leur dévouement ainsi que les membres de l'Ordre qui ont participé nombreux au congrès, ce qui fut un élément de base de cette réussite.

ÉTATS FINANCIERS DE LA SECTION

L'année s'est terminée avec un excédent des revenus sur les dépenses de 1 008,46 $, portant l'actif net de la section à 2 686,28 $.

Activités sociales

- Soirée du 27 avril 1985, souper qui faisait suite à notre assemblée annuelle. Une quarantaine de personnes furent présentes dont M. et Mme Roland Soucy.
- Soirée du 2 novembre 1985, souper au cours duquel nous avons souligné les 50 ans de vie agronomique du confrère François-Xavier Lavoie et les 25 ans de vie agronomique des confrères Marcel Michaud et Vital Landry. Quarante-quatre personnes assistèrent à cette activité.
- Soirée des fêtes tenue le 14 décembre 1985 où nous remarquions la présence d'une trentai[illegible] personnes malgré la température difficile.

Activités professionnelles

- Débat du 27 avril 1985 en avant-midi, où nous avons traité deux sujets soit: L'agronome et la vulgarisation agricole et Le statut et l'avenir de l'agronome. Vingt membres participèrent activement à cette activité.
- Assemblée générale de la section tenue à Matane le 27 avril 1985; vingt-trois membres et le président de l'O.A.Q., monsieur Roland Soucy furent associés à ces délibérations.
- Débat ou 2 novembre 1985 sur le rapport du comité des quotas au cours duquel vingt de nos membres participèrent sérieusement à la recherche de solutions.
- Souper du 8 mars 1986 au cours duquel deux causeries sur l'agronomie et l'orientation de la carrière agronomique furent présentées par mesdames Angèle St-Yves et Suzanne Benoît. Une période d'échanges et de questions a suivi cette présentation.

CONCLUSION

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier, au nom du conseil de la section, tous les membres incluant les conjoints et conjointes qui ont participé à nos diverses activités cette année. J'invite les nouveaux membres de notre section à participer plus nombreux à nos prochaines activités sociales et professionnelles.

Je veux remercier aussi les membres du conseil qui ont réalisé un bon boulot durant la dernière année.

Un grand merci aussi aux membres de la section qui, par leurs écrits ou autrement, ont contribué à faire connaître et apprécier notre profession. Un de nos aînés, monsieur Louis-de-Gonzague Belzile mérite notre appui dans la collecte d'informations sur les membres ayant oeuvrés ou qui sont nés dans la section. Nous le félicitons pour son travail inlassable dans cette cause.

En terminant, j'invite nos membres à participer au congrès de 1986 à Rouyn-Noranda, auquel nous souhaitons un grand succès.

Réginald Belzile, agronome,
président

NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

La Corporation des Agronomes de la région du Nord-Ouest Québécois compte actuellement 50 membres. Nous inscrivons donc 4 membres de plus que l'an passé dans nos effectifs.

Conseil de la section:

Les membres qui composaient le conseil de la section pour l'année 1985-1986, sont ceux dont les noms suivent:
Présidente: Claire Bolduc
Vice-président: Robert Berthiaume
Secrétaire-trésorière: Chantal Chartier
Directeurs: Louis Dufour, Daniel Carle
Directrice: Johanne Trépanier

Réunions:

Les membres du conseil se sont réunis à 5 reprises au cours du dernier mandat.

L'assemblée générale s'est tenue le 25 avril 1986. Lors des réunions tenues par le conseil, en plus de traiter des affaires courantes de la section, nous avons discuté de plusieurs sujets qui avaient été portés à notre attention. Ce sont, entre autres:

— Programme des activités pour l'année 1985-1986.
— Organisation du Congrès 1986.
— Discussion sur le Code de déontologie et examen de cas soumis à notre attention.
— Nomination d'un membre de la section nous représentant au Conseil de recherche agricole en Abitibi-Témiscamingue (C.R.A.A.T.).
— Étude du rapport sur les quotas laitiers.
— Présentation d'un candidat à la médaille de distinction agronomique.
— Demande de changement de nom de la section:
la Corporation des Agronomes de la région du Nord-Ouest Québécois deviendra La Corporation des Agronomes de la région d'Abitibi-Témiscamingue.
— Participation au souper-bénéfice pour la promotion de l'Agro-alimentaire:
«En Abitibi-Témiscamingue, l'Agro-alimentaire, c'est L'industrie qui POUSSE».

Congrès des agronomes 1986:

La section recevra les 26-27 et 28 juin prochain, les Agronomes du Québec dans le cadre de leur Congrès annuel.

Le thème retenu par les Agronomes de la section est:
«Le Québec, une Agriculture Nordique». Les activités du Congrès se dérouleront à Rouyn-Noranda, entre le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue et le Motel Alpin.

L'organisation de ce Congrès a mobilisé les énergies d'une grande partie des Agronomes de la section et nous espérons que les Agronomes du Québec effectueront chez nous, un séjour qui saura leur plaire.

Les membres du comité organisateur du Congrès se sont déjà réunis à 16 reprises et à cela s'ajoute les nombreuses réunions des différents comités reliés à l'organisation du Congrès.

Activités sociales et professionnelles:

Une activité sociale s'est tenue au début de septembre 1985. À cette occasion, nous invitions les Agronomes de la section, leurs conjoints et leurs enfants à participer à une fin de semaine organisée à la Base Plein-Air du Lac Mourier.

Une vingtaine d'Agronomes ont répondu à l'invitation et tous ont apprécié cette rencontre.

Une autre activité réunissait plusieurs agronomes en novembre 1985. Il s'agit du souper-bénéfice pour la promotion de l'Agro-alimentaire. À cette occasion, la présidente s'est adressée brièvement aux convives pour leur signaler l'implication des Agronomes dans le secteur agro-alimentaire et aussi leur faire part de la tenue du Congrès de l'Ordre des Agronomes du Québec à Rouyn-Noranda en juin 1986.

Lors de ce souper, la Corporation des Agronomes du Nord-Ouest Québécois, se portait acquéreur en tant qu'actionnaire majoritaire de la fameuse Casquette de l'Agro-alimentaire. Cette casquette est vendue à l'enchère lors des soupers pour la promotion de l'Agro-alimentaire.

Enfin, après cette année de travail, surtout orientée pour l'organisation du Congrès 1986. Je veux souligner tout le travail accompli par les membres des différents comités du Congrès et je les félicite de leur persévérance. Je tiens à remercier les Agronomes de la section pour leur participation et leur engagement face à leur Ordre Professionnel.

Claire Bolduc, agronome,
présidente

CANTONS DE L'EST

Permettez-moi, au nom des membres de la section des cantons de l'Est, de vous présenter succintement le rapport annuel de notre section.

Nous comptons 155 membres répartis sur un grand territoire mais dont les deux concentrations majeures sont Sherbrooke et Victoriaville. En regard de cette dynamique, le bureau de direction essaie de planifier des activités en fonction de ces deux pôles.

Je désire, au nom des membres, remercier messieurs Alain Pesant, André Langlois, André Pettigrew, Gilles Tessier, Louis Payette, directeur de la section. Monsieur Michel Brosseau agit comme vice-président. Mme Nicole Damas exerce ses talents particuliers comme secrétaire de la section.

Au poste financier, un surplus d'exercice de 734,62 $ a été déclaré sur un revenu de 2243,53 $.

Les membres du bureau se sont réunis à cinq (5) reprises afin de planifier et d'organiser les différentes activités de la section et de prendre connaissance des affaires générales de l'ordre.

Faisant suite aux volontés des membres lors d'assemblées générales antérieures, les membres élus ont travaillé à l'organisation de quatre (4) activités à savoir: Michoui (mai), vin et fromage (mars), une visite de serres en culture hydroponique informatisée et d'une usine de transformation de pommes de terre (novembre) ainsi qu'une journée d'infor-

mation et de formation sur l'application de la gestion (fév). Je tiens à souligner l'excellente participation des membres aux différentes activités et en particulier à l'activité de mars où la majorité était de jeunes agronomes.

Un atelier a été tenu en juin sur l'avenir de l'agronome et la vulgarisation. Cette activité a été décevante quant à la participation mais enrichissante pour les membres présents.

Un comité restreint composé de Michel Perron, Alain Pesant et André Pettigrew ont préparé un dossier afin de présenter un membre à la médaille du mérite agronomique.

M. Pierre Léger a représenté la section et la profession à un info-carrière au Cegep de Sherbrooke en janvier.

Je tiens aussi à souligner l'excellent travail d'agronomes de la région de Sherbrooke pour leur participation active lors du salon agro-alimentaire de l'Estrie. Je profite de cette occasion pour féliciter monsieur Jacques Jubinville qui agit comme président de cette corporation sans but lucratif, c'est une excellente façon de valoriser le travail agronomique auprès de l'ensemble de la population.

Un comité du congrès 1987 où nous soulignerons le 50e anniversaire de l'OAQ a été mis sur pied sous la présidence de Michel Brosseau. Pourquoi ne pas planifier dès aujourd'hui le 25, 26 et 27 juin prochain pour le congrès de Sherbrooke.

En terminant, je remercie tous les membres qui m'ont appuyé depuis les quatre (4) dernières années à titre de président de la section des cantons de l'Est. J'encourage tous les membres à participer aux différentes activités de la section et plus spécifiquement l'année 86-87 où la section recevra le congrès 1987.

Claude G. Marchand, agronome,
président

HULL

L'année qui se termine fut productive et c'est avec fierté que je vous présente ce bilan positif.

Un merci spécial aux membres du Conseil exécutif pour leur intérêt et l'énergie qu'ils ont investi dans l'ordonnance des affaires de la section de l'Outaouais. Permettez-moi d'abord de vous rappeler les noms des membres de l'équipe:

Mario Ste-Marie, vice-président
Jacques Dépault, secrétaire-trésorier
Danielle Jacques, directeur
Renée Béland, directeur
Michel Saumur, directeur

Il est également important de souligner que le succès de nos affaires dépend surtout de votre collaboration. Basé sur le fait que la solidarité est le gage de notre réussite, je vous invite donc toutes et tous à continuer à participer massivement aux affaires de la section et de l'Ordre.

Le Conseil exécutif a tenu sept réunions depuis l'assemblée annuelle 1985.

Je vous présente donc les faits saillants de la façon suivante.

ACTIVITÉS:

Quoique nos activités étant majoritairement vespérales, nous avons innové en préparant un brunch-causerie un certain dimanche de janvier qui s'est avéré un succès. L'expérience et donc à répéter.

Voici une liste chronologique de ces activités.

9-10-11 mai 1985	Exposant à l'exposition horticole de l'Outaouais
10 août	Méchoui à Thurso (pique-nique annuel)
6 septembre	Visite de l'usine de Winchester «Les Aliments Ault Limitée»
25 septembre	Biotechnologie (souper-causerie)
23 octobre	Séance d'information sur la fiscalité et les abris fiscaux
22 novembre	Bureau laitier du Canada (vins et fromages)
26 janvier 1986	L'art d'ouvrir un cabinet de consultation (brunch-causerie)
19 février	Séance d'information sur le programme tripartite de stabilisation des viandes rouges
6 avril	Partie de sucre à Ripon
18 avril	Assemblée annuelle
9-10-11 mai	Exposant à l'exposition horticole de l'Outaouais
16 mai	Visite des écuries de Connaught

Lettre circulaire

Nous vous avons envoyés 7 missives totalisant 34 pages. Nous y avons inclus entre autre choses

— deux documents «OAQ demain» et «Professionnalisme en agro-alimentaire»
— 2 fiches a) Petite histoire de la section
b) Connaissez-vous l'Outaouais?
— Une «lettre d'accueil» fut adressée à nos 12 nouveaux membres
— Ovi-quiz

Affaires découlant du bureau et de la section

Le Conseil exécutif a pris position sur certaines questions et a contribué à certains dossiers en donnant des commentaires et de l'information sur divers points d'intérêt à l'ensemble des membres

- Rapport sur le transfert des fermes et des quotas laitiers
- Pratique illégale
- Répertoire des membres
- Comité ad hoc des membres hors-Québec
- Comité de promotion
- 50e anniversaire de l'Ordre
- Suggestions pour le thème du Congrès 1987
- «Statut et avenir de l'agronome»
- Médaille de distinction agronomique
- Règlement sur les limites territoriales (résolution)
- Contrôle des pesticides (résolution)
- Horticulture ornamentale (résolution)

Bilan de l'activité scientifique et technologique de l'Outaouais

Après avoir initialement exprimé notre support à la recommandation du Comité du Bilan de l'activité scientifique et technologique de l'Outaouais, le Conseil exécutif s'est impliqué davantage de la façon suivante. Rappelons brièvement que cette recommandation visait à ce que l'Outaouais bénéficie de sa quote-part de la recherche et développement en agro-alimentaire. Ceci dit, nous avons, suite à leur demande, remis quelques réflexions via un questionnaire préparé pour les organismes de la région. Par la suite, nous les avons présentées lors d'une audience publique pour finalement, relever un dernier défi qui consistant à reformuler la recommandation du secteur agricole; soit pour la revision du Bilan préliminaire.

Promotion

Comme vous le savez nous avons orienté nos efforts vers la promotion de la profession au niveau régional; tout en gardant à l'esprit l'arrivée prochaine du 50e anniversaire de l'Ordre des Agronomes du Québec. Nous croyons que le leitmotiv choisi «À votre service depuis 1937» sert ce double objectif. Vous le voyez maintenant sur notre correspondance ainsi que sur du matériel promotionnel tel que des livrets d'allumettes et des stylos Penpal's Magnum.

Nous avons remis également lors d'événements spéciaux nos stylos «Prestige» de marque Parker, la distribution totale a été de 18 stylos.

Nous avons communiqués avec les villes lauréates de l'Outaouais, dans le cadre du concours «Villes, villages et campagnes fleuris» édition 1985, pour leurs offrir nos félicitations.

Nous avons acheté de la publicité dans les hebdomadaires régionaux, des articles furent publiés et nous avons bénéficié de la publicité entourant notre participation à l'exposition horticole de l'Outaouais. Il y a eu également des entrevues radiophoniques de réaliser avec nos membres dans le cadre de cette exposition de 3 jours (40 heures).

Quinze articles et/ou messages furent publiés dans notre revue Agro-Nouvelles.

Membership

La section compte 173 membres dont 70 demeurent hors région. Pour l'année 1985-86 nous avons eu 12 nouveaux membres.

Élections

Lors de l'Assemblée annuelle du 18 avril, il y avait trois postes à combler. Les directeurs sortant sont: **Danielle F. Jacques, Mario Ste-Marie et Steve Bittner.**

Les nouveaux élus pour un mandat de deux ans sont:

Gary Coupland, président
Chantal Sicotte, directeur
Vincent McConnell, directeur

Monsieur Benoît Blangez a été élu vérificateur pour l'année 1986-87.

Félicitations aux élus et Merci à tous ceux qui se sont impliqués généreusement au niveau de la section.

Mot de la fin

J'aimerais profiter de l'occasion pour répondre partiellement à la question si souvent posée «Quels sont les bénéfices que je retire d'appartenir à l'OAQ?»

Personnellement, je crois qu'il y a de la matière pour en faire un opuscule. Toutefois, ma réponse se veut simple.

L'Ordre des agronomes du Québec te donne un accueil enthousiaste à ton implication active dans les activités de l'Ordre. Et, cette implication t'amène une expérience enrichissante et gratifiante de faire partie d'un groupe de professionnels, qui influencent et dirigent l'avenir de l'OAQ, la profession et le vaste de champ de l'agronomie.

Après quatre ans d'implications actives, je peux vous dire que je n'ai aucun doute. Avec le sentiment de responsabilité, les avantages sont nombreux. Un avantage des plus rémunérateurs et le développement d'amitiés qui, dans plusieurs cas, sont le résultat d'un partage des affaires de l'Ordre et un sentiment d'accomplissement pour cette corporation professionnelle.

Ceci dit, impliquez-vous et vous trouverez vos réponses.

Steve Bittner, agronome,
président

STE-ANNE DE BELLEVUE

La section de Sainte-Anne-de-Bellevue a tenu trois activités principales au cours de l'année. Une quatrième avait été organisée, une visite à l'université Cornell, mais elle a dû être cancellée à cause du nombre insuffisant de participants.

La **première activité** fut une journée agronomique tenue en août 1985. Au cours de l'avant-midi, les membres ont visité la station de recherche Émile A. Lods. Ils y ont vu les parcelles de céréales et de fourrage, une expérience sur l'irrigation goutte-à-goutte dans le maïs, de même qu'une expérience sur l'effet des précipitations sur l'érosion du sol.

L'après-midi fut consacrée à la visite de la ferme de Serge Lussier à Vaudreuil, où on a pu observer l'effet des régulateurs de croissance sur la longueur de la paille de l'orge. Puis les membres se sont rendus à St-Polycarpe pour examiner les parcelles de maïs-grain et maïs à ensilage du C.P.V.Q.

La **deuxième activité,** tenue en décembre 1985, fut la soirée du président de l'Ordre avec les étudiants qui est toujours bien accueillie par ceux-ci car ils veulent se bien renseigner sur leur profession.

La **troisième activité** fut la Conférence Klinck le 3 mars 1986, conférence organisée par l'Institut Agricole du Canada qui traditionnellement inclut la section de Ste-Anne de Bellevue dans l'itinéraire du conférencier. Ce dernier était M. Joseph H. Hulse, Vice-président, programmes de recherche du Centre de recherche en développement international à Ottawa. Il avait choisi pour thème «L'Agriculture — moteur international de développement économique». Il a illustré ce thème par de nombreux exemples et a parlé du rôle que jouent les divers centres de recherche internationaux répartis à travers le monde.

L'année s'est terminée par l'assemblée annuelle le 22 avril 1986 alors que nous avons eu le plaisir d'avoir le président de l'Ordre avec nous. Il a fait une revue fort intéressante des dossiers les plus importants que le Bureau a étudié au cours de l'année. Cette assemblée annuelle fut suivie d'un souper avec les conjointes ou amies des membres.

Jean David, agronome,
président

ST-HYACINTHE

La Corporation des Agronomes de la Région de St-Hyacinthe comptait **290** membres au 31 mars 1986.

Voici la composition du Conseil de la Section et ses implications au niveau de l'O.A.Q. en 1985-86.

Gaétan Villeneuve — Président
— Président du Comité des Finances de l'O.A.Q.
— Président du Comité de relocalisation du secrétariat de l'O.A.Q.
Suzanne Benoît — Vice-présidente et secrétaire
— Membre du Comité d'action de la femme agronome
— Membre du Comité de promotion
Pierre Benoît — Directeur
— Membre du Comité d'admission
— Président du Comité provincial sur les M.R.C.
Normand Dussault — Directeur et publiciste
Thomas-Louis Simard — Directeur
— Membre du Comité d'admission
Richard Messier — Directeur
— Membre du Comité des quotas
Daniel Martin — Directeur
Peter J. Nadeau — Membre nommé par le conseil
(Décédé en avril 1986)

ACTIVITÉS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

En plus de l'assemblée générale annuelle, les activités pour les membres se sont résumées à:

— 5 Dîners-rencontres (7 juin — 5 juillet — 2 août — 6 sept. — 4 oct.) Sujets libres.
— Souper-causerie le 9 septembre 1985. Sujets discutés:
  - L'orientation des carrières agronomiques actuelles (Angèle St-Yves et Suzanne Benoît)
  - La mise en marché des produits pour la P.M.E. agro-alimentaire (Jean Desjardins)
— Rallye des générations et soirée des jubilaires le 26 octobre 1985
— Semaine de l'agriculteur les 21 et 22 novembre 1985 (Organisé en collaboration avec d'autres intervenants du milieu).
— Visite industrielle le 29 novembre 1985
  - Semico Inc. à Ste-Rosalie
  - Vins Andrès du Québec Ltée à St-Hyacinthe
— Visite de l'usine laitière d'Agropur à Notre-Dame du Bon Conseil le 21 février 1986
— Dîner-causerie le 7 mars 1986. Sujets:
  - Le sort de la Raffinerie de Sucre du Québec. (Simon Guertin)
  - Prêts agricoles basés sur le prix des denrées (Y. Desnoyers).
— Dîner-causerie le 4 avril 1986. Sujet:
  - L'agronome et l'aménagement du territoire agricole. (P. Benoît)
— Dîner-causerie le 2 mai 1986. Sujet:
  - Perspectives agricoles de la B. de Montréal (Jean Sylvestre)

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Au début de l'année, le Conseil de la Section s'était donné comme objectif:

1. Avoir une plus grande implication dans les dossiers d'actualité
2. Axer ses efforts sur la promotion de l'agronome et de la section.

Face à cela, l'exécutif a tenu 7 réunions du Conseil afin de discuter de l'organisation des activités, des affaires courantes, des prises de position, des dossiers spéciaux et de la promotion.

Par exemple:

1. Prise de position au sujet du programme provincial «Sol Plus».
   Une résolution à cet effet a été acheminée au Bureau afin que le gouvernement provincial ne considère plus le «technologue en sciences appliquées» habilité à faire des plans de drainage et de travaux de nivellement.
2. Forte implication dans le dossier des M.R.C.
   — Un comité régional a été formé. Ce dernier a travaillé sur les M.R.C. de la région et plus spécialement sur la M.R.C. des Maskoutains.
   — Résolution adoptée qui a abouti à la formation d'un comité provincial de l'O.A.Q. sur les M.R.C. Pierre Benoît en est le président.
3. Prise de position publique dans le dossier de la Raffinerie de Sucre du Québec.
   — Un communiqué de la Section a été expédié à tous les médias provinciaux inscrits à Tel-Bec.
   — Une lettre, signée par le président de l'O.A.Q., a été envoyée au Ministre Pagé.
4. Instauration d'une chronique régulière intitulée «chronique de l'agronome» dans le Cahier «Gestion et Technologie Agricole» du Courrier de St-Hyacinthe.
   Ces articles viseront à promouvoir et à faire connaître le rôle de l'agronome dans le public. Début en mai 1986.
5. Un article parraîtra bientôt dans Agro-Nouvelles, sous la chronique «L'agronome du mois» pour faire mieux connaître et souligner la carrière d'un des membres actifs de notre section, M. Raynald Charest.
6. Le Profil de carrière d'un agronome de la Section sera publié bientôt dans les hebdos régionaux. M. Simon Guertin est l'heureux élu. C'est un journaliste du Courrier qui écrira l'article.
7. Représentation officielle de la Section à différentes activités régionales tel:
   — Inauguration de l'Exposition de St-Hyacinthe
   — Assemblée générale de la Fédération régionale de l'U.P.A.
   — Inauguration du Campus de Haute technologie agro-alimentaire
   — Assemblée générale annuelle d'Agropur
   — Colloque de l'A.T.A. à Lévis (j'ai représenté l'O.A.Q.)
8. Présentation d'un candidat à l'Ordre du Mérite Agronomique. Suite à cette recommandation, M. Peter J. Nadeau recevra en 1986 le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agronomique.

ÉTATS FINANCIERS DE LA SECTION

Notre section termine son année financière avec un excédent des revenus sur les dépenses de 296 $.

Notre situation financière est bonne puisque nous avons en réserve à la fin de l'année près de 3600 $ soit presque l'équivalent d'un an d'avance de ristournes.

CONCLUSION

La Section de St-Hyacinthe a été plus active que jamais en 1985-86. Toute l'équipe du Conseil a réalisé un excellent travail et je veux les remercier pour leur excellente collaboration.

Je veux remercier aussi tous les membres qui ont participé aux activités de leur Section. À noter que vos commentaires et suggestions seront toujours appréciés et nous permettront d'améliorer le service à nos membres.

Gaétan Villeneuve,
agronome, président

LA POCATIÈRE

I. Effectifs de la section.

La liste des membres fournie par le secrétaire général de l'Ordre en date du 20 août 1985 indiquait que la Corporation des Agronomes de la région de La Pocatière comptait quatre-vingt-quatre (84) membres en règle. La section fut administrée pendant l'exercice 1985-86 par un conseil formé de:

Jacques Lacoursière, président
Johanne Laplante, vice-président
Jean Meunier, secrétaire
André Lavoie, trésorier
Alain Lanouette, publiciste
Daniel Roussel, nouvelliste
Georges Dugal, responsable des activités.

Suite à la démission de monsieur Alain Lanouette, monsieur Roger Gauthier fut désigné pour compléter son mandat.

II. Activités de la section.

Le conseil de la section de la Corporation des Agronomes de la région de La Pocatière a tenu au cours de l'année 1985-86 onze (11) réunions régulières soit une à tous les deuxième lundi de chaque mois à l'exception du mois de juillet en plus de quatre réunions spéciales sur des sujets particuliers. De plus, nous avons eu deux réunions générales des membres soit l'assemblée annuelle et une assemblée spéciale sur la vulgarisation agricole avec monsieur J.-Alphonse Lapointe comme personne-ressource.

2.1 L'orientation de la section.

Au début de son mandat, le conseil a identifié les objectifs qu'il voulait poursuivre au cours de l'année dans les meilleurs intérêts des membres de la section.

Sous le thème «S'affirmer dans le milieu», les objectifs suivants ont été retenus.

- Poursuite de la représentation des membres de la section qui devront veiller à affirmer leur présence dans divers milieux.
- Poursuite de la vulgarisation de la profession par les membres de la section.
- Identification de l'agronome comme professionnel.
- Mise en place des structures pour l'organisation du prochain congrès de l'O.A.Q. à La Pocatière.

2.2 Activités courantes.

Au cours de son mandat, le conseil de la section s'est occupé des affaires courantes en plus d'organiser huit activités à caractère professionnel ou social.

2.2.1 *Questions étudiées par le conseil.*

Parmi les dossiers qui ont été portés à l'attention du conseil, les membres ont étudié de façon particulière les points suivants:

- Orientation de la section.
- Résolution pour le congrès 1985.
- Suites du congrès de Rimouski.
- Document produit par un comité de l'O.A.Q. sur les quotas laitiers.
- Dossiers de présentation de membres de la section à la médaille du Mérite agronomique et à la médaille de Distinction agronomique.
- Reconnaissance de la profession agronomique.
- Projet de promotion de la Corporation locale pour 1986-87.
- Le document «L'O.A.Q. de demain».
- Changement de nom des sections.
- La pratique illégale de la profession.
- Campagne de motivation des membres pour les activités de la section (sondage).
- L'assurance responsabilité professionnelle.

2.2.2 *Questions étudiées par les membres.*

Les questions qui ont fait l'objet d'étude en assemblée générale des membres sont les suivantes:

- La vie de la section: lors de la réunion générale annuelle.
- La vulgarisation agricole: lors d'une réunion spéciale tenue le 16 mai 1986.

2.3 Activités professionnelles et sociales.

Afin de soutenir les objectifs visés, le conseil de la section a offert au cours de l'exercice 1985-86, huit activités à ses membres:

- Avril : Assemblée générale annuelle.
  Souper à l'agneau grillé (Méchoui) avec conjoint(e)s.
- Août : Activité sociale.
  Golf et épluchette de maïs.
  Les anniversaires (50e et 25e de vie agronomique).
- Septembre: Activité professionnelle.
  Visite d'un verger écologique.
- Octobre : Activités professionnelle et sociale.
  Activité professionnelle: visite du nouveau Centre de recherche d'Agriculture Canada à La Pocatière.
  Activité sociale: dégustation de vins et fromages.
- Novembre : Activité professionnelle.
  Visite d'une visonnière
- Janvier : Activité professionnelle.
  Souper causerie sur les animaux à fourrure.
- Février : Activité professionnelle.
  Visite de l'usine Bombardier à La Pocatière.
- Mars : Activité sociale.
  Journée plein-air dans un centre de ski de randonnée.

Les membres de la section ont aussi participé à l'organisation et au déroulement d'un colloque régional sur «Les femmes en agriculture: une source de dynamisme», conjointement avec l'U.P.A. locale et le comité des femmes en agriculture de la Côte du Sud. La participation à ces activités fut d'environ 25 à 30% des membres de la section.

2.4 Implication dans le milieu.

Conformément à ses objectifs, la Corporation des Agronomes de la région de La Pocatière s'est impliquée dans son milieu de façon tangible au cours de la dernière année.

Plusieurs agronomes de la section se sont impliqués dans la création de la Fondation François-Pilote, organisme sans but lucratif consacré à l'avancement de l'agriculture dans l'Est du Québec.

L'exécutif de la section a aussi désigné des représentants pour siéger sur le comité d'utilisation de la Station de recherche d'Agriculture Canada à La Pocatière à l'invitation de l'U.P.A. locale.

Comme elle l'avait fait l'an dernier, la section locale a parrainé deux projets d'expérimentation en agriculture à l'I.T.A. de La Pocatière. Le premier piloté par un professeur portait sur l'automatisation d'une serre solaire alors que le second mené par un groupe d'élèves portait sur l'engraissement des agneaux.

Nous avons aussi fourni une bourse de 50.00$ lors de la graduation des finissants 1985 à l'I.T.A. de La Pocatière pour encourager l'excellence dans la formation agricole au niveau collégial.

Enfin, tout récemment, la Corporation des Agronomes de la section de La Pocatière, a adhéré comme membre institutionnel à l'Institut de Développement Nord-Sud de La Pocatière, organisme sans but lucratif créé pour amener une concertation des intervenants de la région dans le développement international. Nous croyons ainsi offrir à nos membres sans emploi ou jeune retraité des possibilités d'entreprendre ou de compléter une carrière fructueuse.

2.5 Implication dans l'Ordre.

La section de la région de La Pocatière s'est impliquée dans plusieurs comités de l'Ordre au cours de la dernière année et je remercie et félicite tous ceux qui ont donné de leur temps pour faire avancer les affaires de leur Corporation professionnelle.

- **Jacques Lacoursière,** président:
  - Bureau de l'ordre (4 réunions).
  - Comité administratif (toutes les réunions).
  - Comité de formation et perfectionnement (président du comité).
  - Comité de sélection du secrétaire général (membre).
  - Comité des résolutions (président lors du congrès 1985).
  - Comité consultation en agrotechnique (membre).

- **Marcel Létourneau:** Arbitrage des comptes.
- **Charles-Auguste Langlois:** Retraité.
- **Pascal Van Nieuwenhuyse:**
  - Équivalences.
  - Inspection professionnelle.
- **André Gaudette:** Promotion.
- **Gaétan Laflamme:** Environnement (sous-comité).

III. Vers l'avenir.

Même si l'exercice 1985-86 a généré un certain succès dans l'atteinte des objectifs que le conseil de la section s'était fixés, nous devons continuer à nous occuper de notre développement comme professionnel et comme individu. Pour ce faire, nous devons profiter de 1986-87 pour aller un peu plus loin dans l'étude des principales questions qui nous préoccupent.

- L'O.A.Q. de demain. Une réunion générale spéciale est prévue pour le 7 mai prochain, afin d'étudier un document préparé par le Directeur général de l'Ordre, monsieur **J.-Alphonse Lapointe.** Quelle sera notre profession dans quelques années? C'est une question qui intéresse certainement tous les membres.
- La mise en place des structures pour l'organisation du congrès annuel de l'Ordre qui aura lieu à La Pocatière en 1988.
- Faire connaître la profession agronomique en publicisant l'action de ses membres dans le milieu.
- Utiliser tous les moyens disponibles pour accentuer la représentation de la Corporation locale dans notre milieu par l'implication bien identifiée de nos membres. Plusieurs choses ont déjà été faites, mais il en reste beaucoup à faire.

IV. Conclusion.

Il m'est agréable de constater que l'équipe du conseil de la section a réalisé dans l'ensemble de l'excellent travail et je tiens, en votre nom et au mien, à les remercier d'une façon particulière pour toutes les énergies investies au cours de l'année.

En plus des projets énumérés pour l'année 1986-87, je crois qu'il est important pour notre section de continuer à répondre à des attentes du milieu en organisant des colloques sur les grands thèmes de l'heure et en intégrant nos interlocuteurs dans nos activités professionnelles.

Jacques Lacoursière, agronome,
président

SAGUENAY-LAC ST-JEAN

La CORPORATION DES AGRONOMES DE LA RÉGION DU SAGUENAY/LAC ST-JEAN compte actuellement 85 membres dont 4 nouveaux membres.

POUR 1985-86 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SONT:

Jean-Claude Harvey, Président
Luc Turcotte, Vice-Président
Ovila Bérubé, Directeur et Publiciste
François Néron, Directeur
Michel Ouellet, Directeur
Thérèse Munger, Directrice

NOTE: M. **François Néron** nous a quittés pour aller travailler à l'extérieur de la région.
Mme **Thérèse Munger** est la première femme au bureau de direction.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1985

L'assemblée générale du 19 avril 1985, a réuni 30 agronomes. Pour l'activité des dames, il y a eu cours d'information sur la cuisson au four micro-onde.

LE BUREAU A TENU EN 1985 DES RÉUNIONS LES:

14 mai, 23 juillet, 13 août, 18 novembre, et le 17 mars 1986.

DES ACTIVITÉS SE SONT DÉROULÉES LE:

8 juin 1985, Souper-Conférence, invité, M. Paul Paquin, nous a parlé de «L'évolution de l'agriculture dans la région; 38 personnes étaient présentes dont 22 agronomes.

14 août 1985, Visite de bleuetières, activité tenue conjointement avec le MAPAQ; 38 personnes étaient présentes dont 22 agronomes.

26 octobre 1985, Soirée des Jubilaires. À cette occasion, nous avons fêté les 50 ans de vie agronomique du confrère Jacques Carrier ainsi que le 25ième, de messieurs Marcel Tremblay et Georges-Henri Poirier; 50 personnes étaient présentes dont 27 agronomes.

Finalement, le 15 février 1986, c'était la soirée des quilles; 18 personnes étaient présentes dont 11 agronomes.

Il est à noter que toutes les activités ont connu un franc succès, tant au niveau de la participation que de la satisfaction. Nous constatons cependant que la période hivernale constitue un temps moins propice pour des activités.

Durant la dernière année, la section a surtout veillé aux affaires courantes en mettant l'emphase sur la participation aux diverses activités.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1986

L'assemblée générale du 18 avril 1986, a réuni 20 agronomes. Ceux-ci ont été très heureux d'avoir le président général, le docteur Paul Laguë, parmi eux. Il les a longuement entretenus sur les nombreuses et diverses activités de l'Ordre et de ses comités, ce qui fut très apprécié des membres.

ÉTATS FINANCIERS DE LA SECTION AU 31 MARS 1986

Revenus de l'O.A.Q.	1 506,00 $
Revenus divers	680,15 $
Revenus total	2 186,15 $
Dépenses	2 156,17 $
Excédent des dépenses sur les revenus	29,98 $
Solde en caisse	423,65 $
Actif	468,52 $

CONCLUSIONS

Le Conseil a réalisé une bonne performance cette année et je veux les remercier pour leur excellente collaboration. J'aimerais aussi remercier tous les membres qui ont bien voulu participer aux diverses activités que nous avons organisées et à leur intention.

N'oubliez pas que toutes vos suggestions commentaires nous permettrons d'améliorer les relations entre les membres de la section.

Jean-Claude Harvey, agronome,
président

MÉDAILLE DE DISTINCTION ET MÉRITE AGRONOMIQUE

VOIR LES PAGES 34 ET 35

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres,
Ordre des Agronomes du Québec

Nous avons vérifié les bilans du fonds d'administration générale et du fonds de réserve de contingence de l'Ordre des Agronomes du Québec au 31 mars 1986 ainsi que l'état des revenus et dépenses du fonds d'administration générale de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ces fonds au 31 mars 1986 ainsi que les résultats de leurs opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

LAMOUREUX, LAVERDURE & ASSOCIÉS
Comptables agréés.

Montréal, Québec
Le 12 mai 1986

REVENUS ET DÉPENSES — FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS – 1986

	1986	Prévision 1985-1986	1985
REVENUS			
Cotisations brutes	$ 405 850	$ 405 000	$ 393 930
Moins: ristournes aux sections	(31 918)	(32 400)	(31 079)
	373 932	372 600	362 851
Admission à l'exercice et équivalences	7 875	10 000	9 455
Congrès (note 4)	5 410	(500)	2 603
Revenus de placements	26 665	20 000	27 312
Revue Agriculture	3 316	3 500	5 104
Subventions (note 5)	6 300	—	17 909
Divers	1 574	2 900	1 982
	425 072	408 500	427 216
DÉPENSES			
Salaires	66 528	90 000	85 875
Avantages sociaux	6 294	6 000	5 853
Imprimerie et bureau (note 6)	28 560	43 500	35 529
Déplacements et réunions (note 7)	79 467	96 000	87 494
Frais de poste	20 732	22 000	19 700
Projet relais	—	—	3 344
Inspection professionnelle	—	12 000	10 680
Honoraires professionnels (note 8)	5 790	7 500	10 310
Honoraires — Directeur général	50 000	50 500	49 702
Frais de communication	6 991	8 000	7 203
Abonnements, cotisations	2 110	2 500	2 545
Cotisations — Conseil Interprofessionnel	8 457	7 000	6 624
Fonds de réserve pour contingence	1 192	1 100	—
Agro-Nouvelles	26 491	26 000	23 530
Revue Agriculture	21 966	24 000	11 661
Intérêts et frais de banque	468	1 000	581
Frais d'occupation de l'immeuble (note 9)	4 272	3 000	2 957
Secrétariat d'État	—	—	13 645
Assurance-responsabilité civile	995	—	561
Publicité et promotion	8 538	6 000	5 913
Fonds de retraite	—	—	41 539
Prix et bourses	1 000	1 000	—
Représentant(e) — Universités	5 248	5 000	2 302
Divers	1 938	1 300	523
	347 037	413 400	428 071
Excédent des revenus (dépenses)	$ 78 035	(4 900)	$ (855)

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

BILAN AU 31 MARS 1986

	1986	1985
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	$ 245 030	$ 285 945
Débiteurs (note 3)	35 825	23 132
Frais imputables aux prochains exercices	3 908	7 400
Placements temporaires	200 000	140 000
	484 764	456 477
IMMOBILISATIONS (note 2)	28 715	30 967
	$513 479	$ 487 444
PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES		
À COURT TERME		
Comptes à payer	$ 9 277	$ 21 774
Revenus reportés	298 415	339 110
Dû au fonds de réserve de contigence	38 824	37 632
	346 516	398 516
AVOIR DES MEMBRES		
Solde au début	88 928	89 783
Excédent des revenus (dépenses)	78 035	(855)
Solde à la fin	166 963	88 928
	$ 513 479	$ 487 444

FONDS DE RÉSERVE DE CONTINGENCE

BILAN AU 31 MARS 1986

	1986	1985
ACTIF		
Comptes à recevoir du fonds d'administration générale	$ 38 824	$ 37 632
AVOIR NET		
Solde au début	$ 37 632	$ 37 632
Contributions du fonds d'administration générale	1 192	—
Solde à la fin	$ 38 824	$ 37 632

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1986

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilitées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au taux de 2% par année pour l'immeuble et de 20% pour le mobilier.

Les dépenses en capital sont passées à l'état des résultats de l'exercice dans lequel elles sont engagées.

2. IMMOBILISATIONS

	1986			1985
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
	$	$	$	$
Mobilier de bureau	39 333	36 097	3 236	4 853
Immeuble	31 727	12 248	19 479	20 114
Terrain	6 000	—	6 000	6 000
	77 060	48 345	28 715	30 967

3. DÉBITEURS

	1986	1985
	$	$
Intérêts courus à recevoir	26 040	11 293
Avance au comité d'emploi	2 000	3 000
Subvention à recevoir, C.E.I.C.	5 114	5 009
Autres	2 672	3 830
	35 826	23 132

4. CONGRÈS

	1986	1985
	$	$
Revenus		
Inscriptions	31 943	68 720
Commanditaires et contributions	20 092	29 635
Autres	476	478
	52 511	98 833
Dépenses		
Rémunérations, administration	3 484	4 421
Hôtellerie, banquet, réception	33 569	79 550
Papeterie, impression, publicité	5 121	4 445
Transport, location d'équipement	3 763	2 556
Ristourne à la section	1 164	750
Frais encourus par l'O.A.Q.	—	1 567
Divers	—	251
	47 101	93 540
	5 410	5 293
Déduire: part des Diététistes du Québec	—	2 690
Excédent des revenus	5 410	2 603

5. SUBVENTIONS

	1986	1985
	$	$
Secrétariat d'état	—	8 000
Inspection professionnelle	—	5 009
Colloque sur la vulgarisation agricole	—	4 900
Comité de la main d'oeuvre	6 300	—
	6 300	17 909

6. IMPRIMERIE ET BUREAU

	1986	1985
	$	$
Location et contrat d'entretien équipement	1 831	731
Frais de déplacements du personnel et livraison	1 393	1 379
Frais d'imprimerie	8 409	6 107
Autres salaires	1 455	6 003
Entretien	3 203	5 942
Achat de mobilier et équipement	641	7 718
Fournitures de bureau	7 816	6 144
Diplômes agronomiques	45	(458)
Répertoire	1 746	—
Amortissement du mobilier	1 618	1 618
Assurances	403	345
	28 560	35 529

7. DÉPLACEMENTS ET RÉUNIONS

	1986	1985
	$	$
Membres du bureau	34 030	34 357
Président	3 185	3 833
Directeur général	1 628	864
Directeur général adjoint	—	693
Assurance accident — voyage	706	845
Inspection professionnelle	4 467	10 103
Admission à l'exercice	9 069	11 998
Perfectionnement agronomique continu	2 296	1 952
Promotion de la profession	1 246	325
Médaille d'excellence	633	482
Formation en agronomie	249	897
Équivalences	140	80
Action de la femme agronome	774	2 404
Comité des finances	646	413
Conseil Interprofessionnel	127	666
Comité Agro-Alimentaire	121	1 118
Comité de l'environnement	1 289	—
Comité des retraités	275	534
Comité AD HOC (note 10)	12 853	10 357
Comité des assurances	52	119
Législation	332	112
Syndic	247	100
Organisation assemblée générale annuelle	1 968	969
Formation des adultes et enseignement agricole	1 886	2 143
Mérite agronomique	848	1 030
Contributions aux cours de perfectionnement	400	1 100
	79 467	87 494

8. HONORAIRES PROFESSIONNELS

	1986	1985
	$	$
Vérification	3 300	3 300
Étude sur la répartition des tâches et des salaires du secrétariat	—	5 000
Autres honoraires	2 490	2 010
	5 790	10 310

9. FRAIS D'OCCUPATION DE L'IMMEUBLE

	1986	1985
	$	$
Revenus		
Revenus de loyers	4 350	4 215
Dépenses		
Entretien et rénovation	2 182	861
Chauffage, électricité	1 923	2 144
Taxes (foncières et eau)	3 360	3 071
Assurances	522	481
Amortissement	635	635
	8 622	7 172
	4 272	2 957

10. COMITÉS AD HOC

	1986	1985
	$	$
Colloques sur les produits de protection des cultures	3 552	—
Comité sur les quotas laitiers	888	468
Comité crédit, relève et financement agricole	—	1 303
Comité d'emploi	2 723	476
Comité sur la vulgarisation agricole	351	4 994
Comité sur la santé animale	254	1 845
Autres comités	3 823	1 271
Comité 50ième anniversaire	1 262	—
	12 853	10 357

RAPPORT DU SECRÉTAIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour les membres qui s'intéressent surtout à la gestion financière de leur Corporation professionnelle, l'exercice 1985-1986 se termine par un succès remarquable et sans précédent. Ceux et celles qui souhaitent que l'O.A.Q. devienne plus «visible» et s'implique dans les grands dossiers qui marquent l'actualité du monde agro-alimentaire, peuvent aussi se réjouir. En effet, si la profession n'a pas encore saisi toutes les occasions de se manifester sur la scène publique, de réel progrès ont été réalisés, comme l'indiquent le rapport du Président et celui du Comité de promotion.

Rôle du Secrétaire et Directeur général

Seul professionnel à la permanence de l'Ordre depuis le 7 décembre 1984, le Directeur général a dû cumuler cette fonction avec celle de Secrétaire de la Corporation professionnelle. Ce double mandat concerne la planification, la gestion et la coordination des affaires de la Corporation, ainsi que l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale et les administrateurs. Son action fut toujours soutenue par l'étroite collaboration du Président, le **Dr Paul C. Laguë**, les **membres du Bureau et du Comité administratif** et par l'équipe du secrétariat composé de: **Lucie Bélanger**, secrétaire exécutive, **Sylvie Noël**, secrétaire des services aux membres et **Chantal Paré**, secrétaire administrative, ainsi que **Cécile Chalifoux**, qui fut chargée d'assister le personnel permanent pour la mise à jour du fichier en vue de la publication prochaine du Répertoire des membres. Il faut aussi mentionner **Roseline Drolet**, agronome, déléguée à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. Son initiative et son travail constant ont favorisé de meilleures communications de l'Ordre avec la Direction de la Faculté et les étudiants.

Protection du public

La protection du public demeure la première responsabilité des corporations professionnelles. À cet égard, l'O.A.Q. a posé des gestes concrets en 1985-1986, tant pour assurer la qualité de la formation et de l'exercice professionnels, que pour affirmer la compétence exclusive des agronomes dans le champ d'exercice qui leur est réservé par la Loi. La stratégie élaborée par le Bureau de l'Ordre fait appel à la collaboration active des corporations régionales et des Facultés d'agriculture. Les rapports de comités et le programme d'activités, adopté par le Bureau en mars 1986, témoignent de sa détermination pour stimuler un véritable professionnalisme chez tous les agronomes des secteurs public et privé.

Services aux membres

Les services aux membres constituent l'activité principale des employé(e)s du secrétariat. Parmi les tâches les plus courantes, on peut mentionner: la mise à jour du Tableau — la correspondance — les nombreux appels téléphoniques — la réception et l'envoi d'un abondant courrier — la comptabilité — la préparation des dossiers pour les comités, le Comité administratif, le Bureau, l'assemblée générale et le congrès — la rédaction et l'envoi des procès-verbaux — les démarches requises par les décisions des administrateurs — les demandes des sections régionales et des membres — etc. Les renseignements communiqués dans le présent rapport et ceux des comités donnent une idée des tâches nombreuses et variées qui incombent à la permanance de l'Ordre.

Surveillance de l'exercice

La résolution adoptée, en juin 1985, par l'assemblée générale concernant de nouvelles modalités d'admission, sans examen, à l'exercice de la profession, semble avoir suscité un intérêt accru pour la qualité de la formation et de l'exercice professionnels.

Le Comité d'admission, le Comité de formation et perfectionnement en agronomie et le Directeur général ont soumis à l'attention des membres du Bureau et des corporations régionales, des documents précis à ce sujet. Les démarches entreprises auprès des Facultés d'agriculture et de l'Office des professions devraient permettre, d'une part, d'orienter la profession vers les besoins du milieu et, d'autre part, d'apprécier de façon juste et équitable la valeur des candidats et candidates à l'exercice de la profession d'agronome.

L'O.A.Q. a obtenu un avis légal concernant l'interprétation de certains articles de la Loi et des règlements relatifs aux modalités d'admission et de ré-admission des membres. Cet avis fut déposé au Bureau, le 21 mars 1986 et fera l'objet d'une prochaine décision.

L'emploi des agronomes

En 1985-1986, l'O.A.Q. a poursuivi très activement ses travaux dans le secteur de la planification et du développement de l'emploi. Grâce à une subvention de 29 050 $ de la Commission Emploi et Immigration Canada et de 9 050 $ du secteur privé, le Comité a pu réaliser deux enquêtes importantes, l'une auprès des employeurs et l'autre auprès des agronomes, étudier la situation de l'emploi dans les deux Facultés d'agriculture et préparer un Colloque qui aura lieu le 7 octobre 1986.

Nous désirons exprimer nos remerciements au président de ce Comité, **le Dr Rolland P. Poirier**, agronome, aux représentants des employeurs, **MM. Jean-Paul Cadieux** (Coopérative Fédérée), **Gaétan Lafrenière**, agronome (ShurGain) et **Claude Lambert**, agronome (Conseil de l'industrie laitière) ainsi qu'aux représentants de la Commission Emploi et Immigration Canada, **MM. Claude Gauthier** et **René Mantha**.

Réunion des administrateurs

Au cours de l'année 1985-1986, le Bureau s'est réuni cinq fois à Rimouski, Granby, Laval et Québec et le Comité administratif a tenu sept réunions à Québec, Montréal, Ste-Anne-de Bellevue, Longueuil.

Au total, ces séances représentent 195 jours/personnes offertes **bénévolement** par ceux et celles qui ont accepté le mandat de diriger les affaires de leur Corporation professionnelle.

Activités et réalisations

La deuxième tranche de ce rapport présente un bilan sommaire des activités et réalisations dans lesquelles le Président et/ou le Secrétaire et Directeur général de l'Ordre furent impliqués durant l'année écoulée.

Gestion

- Surveillance des dépenses conformément aux prévisions budgétaires approuvées par le Bureau.
- Nouvelle répartition des tâches et révision de la politique salariale.
- Nouvelles mesures relatives aux réunions de comités.
- Utilisation du transport en commun et co-voiturage.
- Meilleur rendement sur les placements de l'O.A.Q.

Secrétariat

- Assurance-responsabilité professionnelle: démarches auprès de plusieurs assureurs, du Conseil interprofessionnel du Québec et de l'Institut agricole du Canada;
- Assurance-responsabilité pour les administrateurs de l'Ordre et des corporations régionales;
- Nouvelle entente avec les étudiants concernant les bourses de l'O.A.Q.;
- Participation à plusieurs réunions du Conseil interprofessionnel du Québec;
- Rencontres avec l'Office des professions;
- Surveillance active de la pratique illégale;
- Préparation d'un document initulé: «L'O.A.Q....Demain?»;
- Élaboration de deux projets majeurs pour marquer le 50e Anniversaire de la Corporation professionnelle;
- Coordination et suivi de nombreux dossiers: Prix Jean-Charles Magnan — résolutions de l'assemblée générale — Pluies acides — produits de protection des récoltes — santé animale — environnement et M.R.C. — perfectionnement agronomique — volume sur l'histoire de la Corporation professionnelle — emblème du Cinquantenaire;
- Étude d'un projet d'assurances multiples pour les membres;
- Élaboration d'un dossier pour la relocalisation du secrétariat.
- Démarches pour l'achat d'un kiosque d'exposition;
- Présence aux sessions d'examen pour l'admission de 137 nouveaux membres;
- Élaboration d'un questionnaire pour constitution du fichier central et d'un nouveau fichier relatif à l'emploi;

— Signature d'une entente de services pour l'emploi des cadres et professionnels avec Emploi et Immigration Canada;
— Constitution d'un dossier sur le Parc agro-alimentaire de l'Ile Notre-Dame;
— Participation au Comité de sélection pour le poste de Secrétaire général;
— Démarches auprès de plusieurs assureurs concernant l'assurance-responsabilité professionnelle;
— Rédaction de trois nouveaux dépliants d'information;
— Rencontres périodiques avec le vérificateur.

Colloques
— Secrétaire du Comité d'organisation du Colloque sur les produits de protection des cultures, tenu à Montréal le 13 novembre 1985;
— Préparation d'un Colloque sur la planification et le développement de l'emploi des agronomes, qui aura lieu à Montréal le 7 octobre 1986;

Expositions
— Pavillon Comtois de l'Université Laval:
  — expo-documentation;
  — semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation;
— Collège Macdonald:
  — journée d'information sur l'emploi et les carrières;
— Salon international de l'agriculture et de l'alimentation;
— Exposition horticole de l'Outaouais à Hull;
— Salon international de la machinerie agricole;
— Congrès du porc et exposition conjointe avec l'A.Q.A.Z.;
— Semaine de l'Agriculteur — ITAA de St-Hyacinthe.

Représentations
Assemblée annuelle:
— Coopérative Fédérée;
— Union des producteurs agricoles;
— Institut agricole du Canada;
— Institut agricole de l'Ontario;
— Institut agricole du Nouveau-Brunswick;
— Conseil interprofessionnel du Québec;
— Association québécoise des agronomes en zootechnie (A.Q.A.Z.);
— Assemblée générale annuelle des corporations régionales de l'O.A.Q.;
— Permanence à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation;
— Banquet du Mérite agricole;
— Banquet de la Famille terrienne;
— Congrès annuel des médecins-vétérinaires;
— Congrès annuel des ingénieurs-forestiers;
— Congrès annuel du Conseil de l'industrie laitière;
— Congrès annuel du Conseil de la Coopération laitière;
— Congrès annuel de l'Association des femmes-collaboratrices;
— Congrès annuel de l'Association des technologistes agricoles;
— Colloques sur le libre-échange Canada-USA organisés par:
  — l'Association des rédacteurs agricoles;
  — l'Association des dimplômés en sciences et technologie des aliments (ADISTA);
  — l'Association des technologistes agricoles;
— Journée d'information sur le projet de réglementation de l'utilisation des pesticides tenue par le ministère de l'Environnement;
— Rencontre avec la Direction de la F.S.A.A.;
— Rencontre avec la Direction de Macdonald College;
— Rencontre avec les étudiants de la F.S.A.A.;
— Rencontre aves les étudiants de Macdonald College;
— Allocution à la séance de collation des grades aux diplômés de la F.S.A.A.;
— Réception du sous-ministre de l'Agriculture du Zaïre;
— Conférence dans quatre sections de l'O.A.Q.;
— Deux conférences à Macdonald College.

Interventions
— Participation au Regroupement d'intervention en santé animale;
— Obtention d'un avis légal sur les modalités d'admission et de réadmission des membres;
— Élaboration d'un protocole d'entente O.A.Q. — I.A.C.;
— Interventions auprès des ministères de l'Agriculture, de l'Éducation et de l'Environnement du Québec, suite aux résolutions de l'assemblée générale;
— Collaboration aux travaux du Comité de planification de l'emploi:
  — par une nouvelle entente avec Emploi et Immigration Canada pour une subvention de 9 050 $;
  — par une souscription de 9 050 $ dans le secteur privé;
— Participation à tous les comités de l'O.A.Q.;
— Participation à plusieurs comités de l'I.A.C.:
  — affaires professionnels;
  — emploi;
  — assurance professionnelle;
  — utilisation des terres: eau — sol;
— Communiqués sur le Mois de la nutrition, le Mois de la viande et l'utilisation des pesticides;
— Conférence de presse sur le rôle et la compétence des agronomes dans l'utilisation des produits de protection des cultures;
— Participation à la Commission de normalisation de l'horticulture du Québec;
— Interventions auprès de la Direction de deux institutions d'enseignements secondaire et collégial concernant l'enseignement des matières agronomiques;
— Étude de plusieurs projets de loi et interventions auprès des instances concernées;

Publications
Agro-Nouvelles: 11 numéros formant un total de 168 pages.
Revue Agriculture: 4 numéros comprenant 176 pages.

Remerciements
Margré le surcroit de travail imposé par l'absence d'un professionnel au siège social de l'Ordre, le cheminement des dossiers fut suivi avec une attention constante, afin d'assurer l'efficacité des travaux du Bureau, du Comité administratif et des nombreux autres comités.

Ces résultats ont été possibles grâce à la disponibilité et à la collaboration soutenue et dévouée du Président, le Dr Paul C. Laguë, des membres du Bureau et du personnel du secrétariat. Stimulés par les demandes et les interventions de plus en plus nombreuses des corporations régionales et des membres, les administrateurs et les personnes du secrétariat ont mis tout en oeuvre pour affronter les nouveaux défis qui marquent l'évolution de notre profession et exigent chez ceux et celles qui l'exercent l'affirmation d'un vrai professionnalisme.

J'invite tous les membres de l'Ordre à s'identifier comme «agronome» et à chacun et chacune je dis un sincère merci.

J. Alphonse Lapointe, agronome
Secrétaire et Directeur général

STATISTIQUES DE 1985-86

NOMBRE DE MEMBRES AU 31 MARS 1985:	2592
NOMBRE DE RETRAITÉS AU 31 MARS 1985:	229
NOMBRE DE MEMBRES AU 31 MARS 1986:	2695
NOMBRE DE RETRAITÉS AU 31 MARS 1986:	235
NOMBRE DE NOUVEAUX MEMBRES DU 1 AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986:	137
NOMBRE DE RADIÉS EN 1985:	49

NOMBRE DE DÉCÈS DU 1 AVRIL 1985 AU 31 MARS 1986: 9

M. GÉRARD BEAUCHAMP
M. PHILIPPE CARON
M. GILLES DUPUIS
M. MICHEL FORGUES
M. LUCIEN FOURNIER
M. MARC-ALBERT LEMAY
M. DONALD LESAGE
M. PAUL-H. VÉZINA

RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTANTS

ADMISSION

Le comité des examinateurs, composé de membres de l'Ordre ayant au moins 5 années d'expérience dans la pratique de la profession d'agronome, évalue, par un examen oral d'une durée de 30 à 45 minutes, les capacités d'analyse et de synthèse du candidat et ses connaissances générales. Le comité, pour l'exercice 1984-1985, était constitué des personnes suivantes: Mme Lise Scott-Thibodeau (présidente), Mme Roseline Drolet, MM. Pierre Benoit, Roch Lemay, Gérald Pelletier, Jacques Rolland, Denys Vinet, et, comme substituts, Michel Desjardins, Pierre Migner et Thomas-Louis Simard.

Le comité a tenu 4 sessions d'examen d'admission au cours de l'exercice 1985-1986: 1 à Québec et 3 à Montréal. Il a admis 135 nouveaux membres (45 femmes, 90 hommes) (taux de succès: 84.4%). Il a refusé la candidature de 25 personnes (12 femmes, 13 hommes), tout en leur recommandant de se présenter devant le comité à une date ultérieure. Des 135 nouveaux membres admis, deux devront être visités par le comité de l'inspection professionnelle dans les deux ans qui suivent leur admission.

La charge de travail dans l'accomplissement de cette fonction, à raison de 4 agronomes par comité d'examinateurs, est équivalente à 87 jours-personnes. C'est grâce à la collaboration des agronomes dont la liste apparaît ci-après que le comité a pu accomplir cette tâche. Au nom du comité des examinateurs et des membres de l'Ordre, il m'est agréable de remercier ces collègues pour leur précieuse collaboration.

Liste des personnes qui ont servi (une ou plusieurs journées) sur les comités d'admission, outre les membres réguliers/substituts du comité des examinateurs:

Michel Beauchamp
Claude Béland
Marcel Belzile
Florian Bernard
Rénald Bérubé
Sylvio J.Bourget
Gérard Boutin
Luc Boutin
Nicole Bruneau
Paul-Eugène Cantin
Bernard Charest
Yvan Charland
Bernard Chartier
André Cloutier
Marcel J. Couture
Josée De Grandmont
Daniel Diorio
Rolland Du Perron
Francine Dupont
Micheline Duranleau
Marcel Dussault
Normand Dussault
Denis Ferland
Pierre Ferron
Michel Fortier
Paul Gadbois
Mario Gagnon
André H. Gauthier
Jean Genest
Rodrigue Genois
Pierre Giner
Gaétan Gingras
Pierre-Yves Godbout
Yvon Gosselin
Abdesslam Guerch
Jean-Marc Lacasse
Pierre Lavigne
Gaston Légaré
Omer Lemay
Yvon Lévesque
Serge Lussier
Aurèle Martin
Jean Mercier
Donald Michaud
Gilles Montgrain
Marcel Nadeau
Henri Pelletier
Marc Préfontaine
Claude Ritchot
Michel Rousseau
Jean-Paul Roy
Angèle St-Yves
Paul Sauvé
Yvan Shea
Robert H. Verge
Gaétan Villeneuve

Lise Scott-Thibodeau, agronome
Vice-présidente
Présidente du Comité d'admission à la pratique

REVUE AGRICULTURE

Au cours de sa réunion tenue le 25 février 1986, le Comité a:

a) revu et modifié la politique éditoriale;
b) modifié la présentation de la page couverture;
c) appuyé la recommandation du Comité de promotion concernant l'envoi de la revue aux ambassades, aux bibliothèques scolaires et aux municipalités;
d) recommandé de nouveaux tarifs d'abonnement: membre — 10 $, autres — 12 $, hors Canada — 18 $.

Politique éditoriale

La revue publie principalement des textes n'ayant pas été communiqués antérieurement par d'autres publications. L'éditorial de la revue reflète la ligne de pensée de l'O.A.Q. Le Comité suggère la nomination d'un comité de lecture, afin que la revue soit davantage reconnue dans les milieux scientifiques.

Collaborateurs

Le Comité souhaite qu'un plus grand nombre d'agronomes utilisent cette revue pour communiquer les résultats de leurs recherches scientifiques ou de leurs travaux d'application des innovations technologiques.

Éditions thématiques

Au cours du dernier exercice, deux numéros ont porté sur des thèmes spécifiques et les deux autres présentaient des articles d'intérêt plus diversifiés. Le numéro du congrès publié en juin 1985 avait pour thème: «La relève agricole»; celui de décembre 1985 contenait les actes du «Colloque sur les produits de protection des cultures» tenu le 13 novembre 1985. Dans les numéros publiés en septembre 1985 et mars 1986, les agronomes ont pu lire 21 textes d'actualité scientifique pour tout professionnel.

Au nom de l'Ordre, je remercie le rédacteur adjoint, **M. Maurice Hardy,** les responsables des chroniques, **MM. Lionel Lachance, Jean-Marie Fortin, Mmes Danielle Jacques** et **Micheline Lambert** ainsi que tous les membres du comité de rédaction, **MM. André Bouchard, Maurice Hardy, Daniel Lapointe, Serge Lussier** et **André Piette.**

J'invite tous les agronomes à lire et à faire connaître leur revue professionnelle.

J. Alphonse Lapointe, agronome
Rédacteur en chef

ASSURANCES

Depuis plusieurs années, l'Ordre des agronomes offre à ses membres un programme volontaire d'assurance-responsabilité professionnelle. Au début de 1986, notre courtier nous informait que notre assureur se retirait de ce marché et que plusieurs compagnies d'assurances n'étaient plus intéressées à couvrir les risques de la responsabilité professionnelle. Des démarches furent donc immédiatement entreprises, afin de permettre aux agronomes d'avoir encore accès à ce genre de protection.

Le 27 janvier 1986, notre courtier adressait un avis de renouvellement d'assurance-responsabilité professionnelle aux agronomes détenant déjà un contrat. Le nouveau contrat avec Kansa Inc. proposait une couverture de 500 000 $ par année sujet à une franchise de 200 $, soit 50% des limites d'assurance du précédent contrat. De plus, la prime de 500 $ à laquelle il faut ajouter la taxe de 9% représente une augmentation de plus du double par rapport à l'année précédente.

En vue d'offrir une alternative plus intéressante aux membres de l'Ordre, le Comité des assurances tenait une conférence téléphonique le 11 mars 1986 pour étudier le programme d'assurance-responsabilité professionnelle offert par l'Institut agricole du Canada. L'urgence d'une solution au problème de l'assurance-responsabilité professionnelle ne permettait pas au Comité d'analyser en profondeur la proposition de la compagnie Guardian Insurance Company of Canada (assureur de

l'I.A.C.). Le Comité a donc recommandé le nouveau programme offert par notre courtier.

Le 25 mars 1986, le Comité tenait une réunion pour comparer les propositions des deux assureurs et prendre connaissance du rapport du Conseil Interprofessionnel sur le même sujet. L'essentiel de ce rapport fut oublié dans Agro-Nouvelles en avril 1986. Le groupe de travail du C.I.Q. recommandait «QUE les corporations professionnelles devraient prendre en main le contrôle de leur assurance-responsabilité».

À la suite de cette réunion, le Comité a entrepris des démarches auprès d'une compagnie d'assurances québécoise qui s'intéresse de façon particulière à couvrir le champ de la responsabilité professionnelle et civile. Le Comité fera une recommandation précise au Bureau de l'Ordre en vue d'offrir, à l'automne 1986, aux agronomes intéressés un programme d'assurance-responsabilité professionnelle qui réponde d'avantage à leurs besoins et à leurs attentes.

Paul C. Lague, agronome,
président

ÉQUIVALENCES DE FORMATION ET DE DIPLÔMES

Le Comité des équivalences de formation et de diplômes était composé cette année de messieurs Yves Chartier, Jean David, Ghislain Gendron et Pascal Van Nieuwenhuyse.

Le Comité s'est réuni le 9 septembre 1985 pour examiner dix (10) dossiers. Il:

— a constaté l'équivalence de diplôme de quatre (4) candidats;
— a constaté l'équivalence de formation d'un (1) candidat;
— n'a pas constaté l'équivalence de diplôme d'un (1) candidat;
— n'a pas constaté l'équivalence de formation de quatre (4) candidats.

Jean David, agronome,
président

FINANCES

«*Planification et modération à bien meilleur coût*», tel est le principe qui a guidé toutes les opérations financières de l'O.A.Q. en 1985-1986.

Au cours de cet exercice, le Comité s'est réuni à trois reprises soit le 12 septembre, le 3 décembre 1985 et le 6 mars 1986.

Les principales tâches effectuées par notre Comité ont été de:

— Reviser, en début d'année, les prévisions budgétaires «85-86».
— Suivre et analyser mensuellement l'évolution des états financiers et de ses composantes pour ainsi proposer les correctifs nécessaires.
— Analyser périodiquement les dépenses des Comités.
— Suivre périodiquement l'évolution de l'encaisse.
— Voir aux placements des fonds.
— Étudier les demandes budgétaires non prévues au budget tel:
  Achat d'un système informatique et d'un kiosque.
  Relocalisation du secrétariat de l'O.A.Q.
  Diminution de la cotisation pour les membres sans emploi et pour les agronomes hors Québec.
  Augmentation des frais d'admission.
— Établir les prévisions budgétaires pour l'année 86-87 pour ainsi faire les recommandations requises au Bureau quant à l'octroi des fonds nécessaires pour chacun des postes de dépenses incluant celles des Comités.

Malgré que les prévisions de l'an passé prévoyaient un léger déficit, les résultats financiers 85-86 se soldent par un important surplus budgétaire. Les efforts de rationalisation des dépenses de la part de vos administrateurs, ont fortement contribué à ce résultat. Il s'agit seulement de mentionner:

— Un surplus du Congrès 85 de près de 7 000 $
— Une économie de plus de 14 000 $ dans les frais d'imprimerie et de bureau.
— Une économie de plus de 11 000 $ dans les frais de déplacements et de réunions.

Les prévisions budgétaires 1986-1987 prévoient un déficit. Ceci s'explique par le fait que d'importantes dépenses spéciales devront être faites en 1986-1987 tel que:

— Forte Promotion en vue du Cinquantenaire de l'O.A.Q.
— Achat d'équipements et de mobilier.
— Répertoire et tableau.

Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de ce déficit prévu. L'année 1987-1988 devrait nous ramener à une situation budgétaire plus normale

Gaétan Villeneuve, agronome,
président

INSPECTION

Les objectifs de l'inspection professionnelle sont de s'assurer que l'exercice de la profession par les membres est approprié et de formuler les recommandations nécessaires, d'une part, à la correction des déficiences perçues dans l'exercice et, d'autre part, au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'exercice professionnel.

Il existe deux façons pour les agronomes d'exercer leur profession: **expert conseil** et **gestionnaire de ressources** (humaine ou autres). L'inspection doit analyser la compétence de l'agronome dans les trois dimensions suivantes:

1. **L'accomplissement de la tâche,** c'est à dire les résultats obtenus et le niveau de reponsabilité.
2. **L'implication de l'agronome** aussi bien **dans son milieu** de travail qu'ailleurs.
3. **Son développement personnel.**
   L'évaluation des connaissances techniques doit être faite par le comité d'admission, non par le comité d'inspection professionnelle.

Dans un souci de perfectionnement continu, notre comité veut que l'agronome inspecté détermine ses points forts et faibles et fasse sa propre évaluation. Avec l'aide de l'enquêteur, il devra se bâtir un plan d'action à court et à moyen termes. Ce plan d'action permettra à l'agronome inspecté de se rendre compte de ses faiblesses et de se fixer des moyens et des échéances pour y remédier. L'inspecté(e) devient le/la principal(e) artisan(e) de son perfectionnement.

Aujourd'hui, où l'on parle de plus en plus de recyclage et de perfectionnement, l'inspection professionnelle se doit d'être une garantie de la compétence des agronomes, plus en leur permettant d'améliorer leurs points faibles qu'en cherchant à les prendre en défaut.

François Bertrand, agronome,
président

LÉGISLATION

Le Comité de la législation était composé pour cette année, de messieurs Gilles J. Gauthier, Eugène Laflamme, Paul C. Lague, Jude Leblanc et de madame Lise Scott-Thibodeau. Monsieur J. Alphonse Lapointe agissait comme secrétaire.

Le Comité s'est réuni le 17 mars 1986:

a) Pour compléter le projet de règlement modifié concernant l'admission à la pratique de la formation d'agronome (règlement 7.01), projet soumis le 5 juin 1985.
b) Pour étudier la possibilité d'établir des catégories (membres actifs ou non) parmi les membres de l'Ordre des Agronomes du Québec.
c) Pour préparer un projet d'amendement concernant les frais d'admission, de réadmission et d'équivalence (règlement 9.01).
d) Pour discuter des permis et sceaux et faire des recommandations appropriées.
e) Pour préparer un projet d'amendement au règlement 1.01 relativement au remplacement en cours de mandat du (de la) président(e) ou vice-président(e) de l'Ordre.
f) Pour proposer des modifications au règlement concernant les stages de perfectionnement (règlement 12.01). modifications touchant aussi la radiation des membres.
g) Pour préparer un projet d'amendement à l'article 13 de la Loi sur les agronomes.

Le rapport de cette réunion a été déposé au Bureau de l'Ordre. Les projets d'amendement aux règlements et les différentes recommandations sont étudiés par le Bureau qui a juridiction en cette matière, conformément au Code des professions.

Gilles J. Gauthier, agronome,
président

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Le Comité s'est réuni le 3 mai, le 3 octobre et le 28 novembre 1985 et le 10 mars 1986. Ses travaux ont porté principalement sur la résolution adoptée par l'assemblée générale, en juin 1984, concernant l'admission sans examen à la pratique de la profession, les résolutions adoptées par l'assemblée générale en juin 1985, l'introduction d'un cours de mise en marché et d'un cours d'initiation à la pratique dans la formation des futurs agronomes et sur des projets de cours de perfectionnement pour 1986-1987.

Admission sans examen

Le Comité a soumis ses recommandations au Bureau de l'Ordre concernant les modalités d'admission, sans examen, à la pratique de la profession des candidat(e)s ayant satisfait aux sept (7) conditions énumérées par le Bureau et l'assemblée générale des agronomes. Pour tous les autres candidat(e)s, l'examen d'admission demeure obligatoire.

Supervision de la formation

L'admission, sans examen, à la pratique de la profession exige une supervision de la formation assez structurée pour assurer la protection du public, conformément à la mission de la Corporation professionnelle. Par les lois et règlement qui le régissent, l'Ordre possède les structures nécessaires à la mise en place de moyens de contrôle efficaces. Parmi ces moyens, l'Office des professions avait recommandé, en avril 1984, la création d'un comité d'agrément, pour l'agrément périodique des programmes de formation donnant ouverture au permis d'exercice d'une profession.

Le Comité d'agrément

Le Comité d'agrément de l'O.A.Q. devra être l'instrument privilégié pour assurer son contrôle de protecteur du public, en intervenant à tous les niveaux de la formation du/de la futur(e) agronome, en concertation avec les établissements d'enseignement. La composition du Comité serait:

— trois membres nommés par le Bureau de l'Ordre;
— un professeur agronome délégué(e) par l'Université Laval;
— un professeur agronome délégué(e) par l'Université McGill.

Le mandat du Comité serait:

1) Évaluer la formation des candidat(e)s, selon le mode proposé;
2) Veiller à ce que les programmes permettent d'acquérir les connaissances requises pour exercer la profession;
3) Agréer les programmes de formation (au moins tous les cinq ans);
4) Faire des recommandations au Bureau de l'O.A.Q. et aux Facultés d'agriculture.

Résolution de l'assemblée générale

En juin 1985, l'assemblée générale recommandait d'introduire un cours de journalisme agricole et des cours de protection de l'environnement dans la formation des futurs agronomes. Après vérification des deux Facultés d'agriculture, le Comité a constaté que les étudiants ont déjà accès à des cours de journalisme, mais que la formation relative à la protection de l'environnement devra être développée.

Formation pratique

Suite à la recommandation du Comité et à la décision du Bureau de l'Ordre, trois conférences sur l'initiation à la pratique de la profession ont été offertes aux étudiants de chacune des Facultés d'agriculture.

De plus, le président du Comité et M. Jean-Claude Tessier ont rencontré les représentants de Macdonald College en vue d'ajouter certains cours obligatoires ou facultatifs sur la mise en marché, dans différents programmes de formation agronomique. La même proposition avait déjà été soumise à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.

En outre, le Comité a recommandé des stages obligatoires en entreprise ou sur la ferme, comme complément de formation des futurs agronomes.

Permis temporaire

Pour assurer la qualité des services offerts au public, le Comité a recommandé d'instaurer un permis temporaire, en vertu de l'article 26 de la Loi sur les agronomes. Ce permis temporaire pourrait être émis pour tous les agronomes inscrits à l'Ordre avec examen pratique après deux ou trois ans. Ce serait l'équivalent du système «d'initiation encadrée» proposé par l'Office des professions et du «juniorat» en vigueur dans les autres provinces.

Perfectionnement agronomique

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1986, le Comité a approuvé deux projets de cours soumis par la Faculté d'agriculture de l'Université McGill:

a) Bovine Nutrition
b) Reproduction in Dairy cattle

et un cours en amélioration génétique des bovins laitiers proposé par l'A.Q.A.Z. (Association québécoise des agronomes en zootechnie).

Par ailleurs, le Comité s'inquiète des lacunes qu'il constate dans la formation des agronomes notamment en ce qui touche à l'élevage du cheval, du lapin et des poissons (étang de ferme) puisqu'il s'agit de productions agricoles auxquelles les futur(e)s agronomes seront appelé(e)s à collaborer.

Jacques Lacoursière, agronome
Président

PROMOTION

Je rappelle brièvement que c'est depuis le 22 juillet 1980 que le comité de promotion est un comité permanent de l'Ordre.

Le comité de promotion, édition 1985-86, s'est réuni à quatre occasions: le 23 septembre 85, le 25 octobre 85, le 7 février 86 et le 11 avril 86.

Ce comité était formé des personnes suivantes:

Suzanne Benoît
Marcel Couture
Claude Béland
André Gaudette
J. Alphonse Lapointe, secrétaire
et, le soussigné

Expositions

Nous croyons que les corporations régionales ont un rôle important à jouer dans la promotion de la profession et nous désirons encourager une participation régionale lors d'expositions agro-alimentaires et autres. Nous avons donc fait l'achat d'un stand flexible, léger et portatif qui peut être facilement utilisé par les sections.

Nous avons également prévu une assistance financière où, par exemple, il pourrait y avoir un prix d'une valeur maximale de 180 $ de rattaché à un quiz. Ceci dans le but d'animer le kiosque et de favoriser un échange avec le public visé. Il y a également une posibilité d'un remboursement de frais d'expositions jusqu'à 50% des coûts encourus ou un maximum de 100 $ par exposition. Il va sans dire qu'au niveau «provincial» le secrétariat général continuera à assumer une présence aux Salons et autres expositions majeures. Il est aussi question de «rajeunir» les photographies actuelles.

Communiqués

Nous prévoyons faire une plus grande utilisation de cet outil de communication pour diffuser nos prises de position ou tout autre annonce au secteur agricole ainsi qu'au grand public. «2700 professionnels à votre service» est un exemple de communiqué que nous avons rédigé. Nous nous baserons partiellement sur un calendrier d'évènements que nous avons préparé pour émettre ces communiqués.

Matériel promotionnel

Nous avons revisé trois publications dont les thèmes sont: l'Ordre, la profession et les études. Ils seront imprimés lorsque la nouvelle adresse du secrétariat de l'Ordre sera connue; selon la décision sur la relocalisation que le Bureau prendra lors de la prochaine rencontre prévue en juin 86. Il y a 10,000 bloc-notes qui ont été imprimés et qui sont disponibles via votre conseil exécutif régional. Des plaquettes d'identification ont été produites et elles seront utilisées principalement lors des expositions. Nous évaluons aussi la possibilité de faire un calendrier thématique mural à grand tirage.

Revue Agriculture

Nous avons communiqué avec toutes les ambassades étrangères qui se trouvent au pays pour leur présenter notre revue des sciences agronomiques. Sous réception de leurs commentaires nous leur offrons un abonnement à titre gracieux pour la prochaine année. «Canadian Almanach» et «Corpus Almanach» furent avisés de l'existence de notre revue Agriculture. Une tentative fut faite auprès de la revue Châtelaine pour utiliser notre numéro spécial sur «Emplois et profils de carrières chez les femmes agronomes». Il est également question de préparer un index des derniers numéros de la revue pour le début de l'année 1987.

Agro-Nouvelles

Tout comme nous l'avions demandé aux autres comités permanents et ad hoc de l'Ordre, nous vous avons communiqué de l'information via des articles ou «rapports d'étapes» qui furent publiés dans votre journal Agro-Nouvelles. L'objectif visé est de vous tenir à jour sur les discussions et les orientations prises par les différents commités tout en souhaitant du feedback des membres, des sections et des autres comités.

Correspondance

Afin de promouvoir la profession, il y a des contacts d'établis avec la Commission de la Fonction Publique du Canada et le ministère des Affaires extérieures.

Corporations régionales

Nous avons demandé aux Conseils exécutifs des corporations régionales de nous aviser de leurs priorités, activités et attentes. Cette demande sera reitérée annuellement.

Accueil des nouveaux membres

Le bureau a accepté de verser un montant de 10 $ par nouveau membre pour aider la Section à acceuillir ceux-ci. Cette somme peut être utilisée à défrayer partiellement un repas ou tout autre forme d'activité que la corporation régionale jugera appropriée. Moyennant un compte-rendu dans Agro-Nouvelles, les derniers seront versés une fois l'an, à l'automne de chaque année, sous réclamation de la Section

Document

Un court document fut préparé sur les avantages pour les agronomes d'appartenir à leur corporation professionnel. Il devrait être publié cet automne comme encart à Agro-Nouvelles.

Timbre-commémoratif

Une proposition d'un timbre commémoratif pour le 50ième anniversaire de l'Ordre fut adressée au président du comité consultatif pour les timbres-poste de la Société canadienne de postes. La décision sera connue cet automne.

Audio-Visuel

Des démarches ont été entreprises pour produire une vidéo-cassette sur les actes agronomiques; ainsi que la possibilité de produire un film sous l'égide de l'Office National du Film.

Comité du 50ième anniversaire

À la réunion du Bureau de décembre 1985, il a été proposé et adopté que les comités du 50ième anniversaire et de la promotion unissent leurs efforts pour une promotion coordonnée et plus importante. Le comité de promotion s'occupera donc de la publicité des anniversaires. Nous avons déjà préparé un plan de pochette d'information ainsi qu'un budget intégré des deux comités. Ce budjet d'environ 50,000 $ sera publié dans un prochain numéro d'Agro-Nouvelles.

Merci

Je remercie sincèrement les membres du comité et particulièrement M. A. Lapointe, pour la grande disponibilité dont ils ont fait preuve ainsi que la collaboration et l'intérêt qu'ils ont manifesté dans l'accomplissement de leur mandat.

Steve Bittner, agronome, président

RETRAITÉS

1. Cotisation.

Deux catégories de retraités ont été créés par l'Ordre des Agronomes du Québec. La première, groupant les membres réguliers de l'Ordre dont l'âge varie de 65 à 69 ans, fixe une cotisation annuelle de 50$, incluant l'abonnement à la revue «AGRICULTURE». Une deuxième groupe tous les agronomes ayant fait partie de l'O.A.Q. et qui sont âgés de 70 ans et plus. Ce dernier groupe est exempté de toute cotisation, mais doit payer son abonnement à la revue «AGRICULTURE». Dans les deux cas, le bulletin mensuel «AGRO-NOUVELLES» est adressé gratuitement.

2. Liste des 70 ans.

Tous les agronomes qui atteignent 70 ans (qu'ils soient à ce moment membres réguliers ou radiés de l'Ordre) recevront un parchemin attestant la reconnaissance de leur ordre professionnel pour une carrière de qualité, que cette dernière ait évolué en agriculture ou en dehors d'elle.

3. Activités des retraités.

Nous avons déjà souligné qu'il est aussi difficile de rassembler les retraités que de réunir les membres réguliers. Plusieurs d'entre nous n'ont plus de propriété à entretenir, un grand nombre migre avec les outardes, d'autres voyagent à travers «le vaste monde», certains vivent avec la maladie au foyer, plusieurs sont maintenant seuls, quelques rares chanceux jouissent encore d'une excellente santé et demeurent actifs. Ces derniers font un heureux mélange d'activités professionnelles, de soins du jardin et du parterre, de nettoyage de neige, de théâtre, de musique, etc. Les activités de leur section de l'O.A.Q. ne les touchent guère. Ceci ne veut pas dire qu'ils ne sont pas intéressés à se sentir encore membres de leur ordre professionnel, qu'ils n'aiment pas entendre parler des confrères et consoeurs, qu'ils n'aiment pas les rencontrer. Nous essaierons donc, au cours de la prochaine année, de créer des occasions à caractère social pour la rencontre des retraités, par exemple, en même temps mais parallèlement aux réunions des membres réguliers.

4. Suggestions des anciens.

Certains nous ont demandé de rappeler les difficultés de la fondation de l'O.A.Q. d'autres insistent pour qu'on fasse connaître aux plus jeunes des détails sur la vie professionnelle des agronomes du temps passé. On demande aussi de rappeler la contribution de l'agronome à l'évolution de l'agriculture au Québec. Il s'agit là de choses certainement fort intéressantes qui pourraient faire partie d'un document sur les cinquante ans de l'agronomie au Québec.

Mais chaque fois que de telles demandes sont faites, il faut en même temps penser à trouver les bonnes âmes qui pourraient entreprendre et mener à bien ces projets. C'est ça le plus difficile.

5. Remerciements.

Je tiens à remercier très sincèrement les Lionel Lachance, Robert Richer, Adrien Gravel et Théo Mongeon pour l'aide précieuse apportée aux activités du comité des retraités pour l'année écoulée.

Maurice Hardy, agronome,
président

COMITÉ D'ACTION DE LA FEMME AGRONOME (CAFA)

Les personnes suivantes constituent le Comité:

Angèle St-Yves, présidente; Jean David, administrateur à l'OAQ; Suzanne Benoît, Marjolaine Breton, Michèle Longpré, membres; J.-Alphonse Lapointe, secrétaire.

Le Comité s'est réuni à trois reprises et a travaillé les thèmes suivants:

1. Suites à l'enquête de 1984

La tournée des sections pour diffuser les résultats de l'enquête, s'est poursuivie, cette année. Une invitation a été faite à toutes les sections. À ce jour, les sections participantes sont: Québec, Sainte-Anne-de-Bellevue, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Montréal, Rimouski-Gaspé, Cantons de l'Est. La tournée s'est avérée très fructueuse et riche en commentaires, réflexions et suggestions d'actions à entreprendre, comme suites à l'enquête de 1984. La participation fut excellente: plus de 500 personnes y ont été rencontrées. Nous remercions chaleureusement tous nos hôtes et les participants pour leur accueil et les encourageons à garder et nourrir le dynamisme qu'ils ont démontré lors de notre passage.

2. La participation des femmes en science et technologie au Québec

Le Conseil de la Science et de la Technologie du Québec adressait une demande à l'OAQ afin de connaître son point de vue sur la participation des femmes en science et technologie. Cette démarche fait partie d'une consultation plus large auprès de différents groupes intéressés. L'agronomie, comme profession scientifique, s'inscrit entièrement dans ce cadre. Notre Comité a préparé le document à être transmis au Conseil lequel apporte des commentaires et des suggestions visant principalement à favoriser la participation des femmes dans les domaines scientifiques et technologiques, tant au niveau de la formation secondaire, collégiale, universitaire que sur le plan du travail.

3. La mise en place de cours de 2e cycle, en agronomie, en régions

Des femmes agronomes de régions périphériques nous ont manifesté leur désir de pouvoir se perfectionner malgré leur éloignement des centres de formation en agronomie. Notre Comité a donc approché **la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval** pour évaluer la possibilité de dispenser des cours en région, en vue de l'obtention d'un diplôme de 2e cycle. Notre démarche a été accueillie favorablement, par les autorités de la Faculté. Cependant, vu les efforts à investir dans la mise en oeuvre d'une telle action, il faut assurer à l'Université une clientèle suffisante. Voilà pourquoi vous receviez dernièrement, de notre part, un questionnaire visant à cerner l'intérêt des agronomes (hommes et femmes) pour ce genre de formation. Les suites à notre démarche dépendant maintenant de votre réponse.

4. La rencontre avec d'autres intervenants et intervenantes

A) Le CAFA a collaboré avec le ministère de l'Éducation afin de constituer une banque d'éventuelles conférencières sur la carrière d'agronome.

B) À des fins de se faire connaître, de promouvoir la compétence scientifique de la femme agronome, de savoir l'orientation de l'action de différents groupes d'intervenantes et de cerner les plans d'échange possibles, le CAFA a établi des contacts préliminaires avec l'Association des Femmes Diplômées des Universités, les Femmes en Agriculture, l'Association des Femmes Collaboratrices.

C) Nous avons aussi participé à deux rencontres avec les étudiants de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval, en février et mars derniers.

Je remercie bien sincèrement tous les membres de notre Comité pour le dévouement, la célérité, la responsabilité et la disponibilité dont ils ont fait preuve au cours de nos travaux.

Angèle St-Yves, agr. et ing.
présidente

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le comité de l'enseignement professionnel agricole terminera en juin 86 son échéancier, tel que défini par la proposition qui l'avait créé en mars 1983. Vous pouvez retrouver les mandats de ce comité au procès-verbal de l'assemblée générale de 1984.

Un rapport final du comité sera déposé au bureau de juin 1986 et le bureau décidera selon le contenu et les mandats, s'il y a lieu de reconduire ce comité ou non.

Quoiqu'il en soit, le comité a été très actif en 1985-86 et je tiens à remercier les membres qui ont démontré une bonne disponibilité et ce qui importe le plus, une forte volonté d'y travailler activement. En ce sens, je voudrais remercier les Claude Bernard Côté, Danielle Jacques, André A. Fournier, Vital Gagnon, Serge Lebeau. Monsieur Lapointe a agi comme secrétaire du comité.

Monsieur Réginald Belzile de la F.S.G.A. s'est joint au comité suite à une des résolutions du congrès 85. Dans cet élan de remerciement, je voudrais souligner l'apport de Jean Arsenault, Claude Taillon, Henri Dahan et de Jean-François Bertrand. Ces gens ont participé aux activités du comité les années antérieures et leur dynamisme fut un élément constructif aux différents travaux du comité.

Les principales actions du comité ont été, en autres, un appui de l'OAQ dans le dossier de l'école Paul-Hubert à Rimouski. Le comité a continué ses chroniques dans la revue Agro-Nouvelles. Bien que moins fréquentes, celles-ci demeurent une information pertinante aux membres et respectait ainsi l'un des volets du mandat du comité.

Le comité a mis sur pied un sous-comité «Logiciels», lequel était composé de trois (3) membres du comité de l'enseignement, d'un représentant du MAPAQ, d'un représentant du MESST et d'un représentant du MEQ. Les mandats de ce comité étaient, d'une part, de procéder à un inventaire complet des logiciels utilisés dans le milieu de l'enseignement agricole, ici et à l'extérieur de la Province, afin d'outiller les maisons d'enseignement et d'autre part, d'en faire une évaluation selon une approche d'utilisation pédagogique et non un simple instrument d'apprentissage. À date, deux rencontres ont eu lieu quant à la première partie du mandat. Une rencontre en août 86 est prévue.

Le cours de perfectionnement, tel que déjà annoncé dans la revue agriculture, devrait être dispensé à la fin de l'année scolaire 85-86. Un sondage réalisé en 84 démontrait les besoins mais ceux-ci semblent réduits dans la participation à ce cours.

Le comité a reçu du Bureau, deux résolutions du congrès 1985, soit celles portant sur l'information professionnelle (Pilote, Pelletier) celles portant sur la relève (Cloutier, Charlebois). Le comité fera rapport au bureau de juin 86 du cheminement de ces deux résolutions. D'ailleurs la résolution sur la relève a été très discutée et à cette fin le comité a invité monsieur Richer où ce dernier nous a apporté sa perception d'un type d'actions agronomiques dont l'objectif devrait assurer une formation pertinente à la relève. Cette perception est une approche axée sur la décentralisation de la formation dont le contenu sera pédagogique et expérientiel, le tout encadré par une institution. Le comité soumettra ses commentaires au bureau de juin.

Je ne peux présumer de la décision du Bureau de juin 86 quant à la continuité de ce comité, mais je crois que l'OAQ se doit de maintenir une présence constante dans ce milieu car l'enseignement fait parti intégrante de notre tâche, que près de 10% de nos membres y sont rattachés et que conséquamment à la politique de la formation agricole aux adultes, nous devrons éventuellement y jouer un rôle plus actif.

Claude G. Marchand, agronome,
président

ENVIRONNEMENT

Le comité de l'environnement a été un comité hadhoc en 1984, conséquemment à l'étude d'un dossier spécifique soumis par le ministère de l'Environnement.

Lors de la réunion du bureau de juin 1985, celui-ci a accepté la formation d'un comité de l'Environnement suite aux propositions énoncées lors d'une réunion de ce comité le 18 juin 1985. Les objectifs du comité sont d'identifier les dossiers prioritaires reliés à l'environnement en milieu agricole, d'en faire l'étude, de suggérer et de proposer au bureau des moyens d'actions et de prises de position de l'OAQ sur ces dossiers dans le but d'informer et de protéger le public et aussi d'être consultant via certains programmes gouvernementaux.

Le comité a tenu trois (3) réunions en 1985-86 et son action a porté sur l'identification de sujets à prioriser, soit à court terme ou à plus long terme: MRC, boue, protection de terres arables, etc. Un groupe nominal a été suggéré afin de développer un cours de perfectionnement sur l'environnement. Ce cours devait être reconnu par l'OAQ. Le comité a demandé à ce que les Facultés d'Agriculture développent une approche dans leur contenu de cours touchant les différents aspects reliés à l'environnement (fertilisation, sols, pesticides, construction, etc.).

Les membres du comité désirent développer une information générale et spécifique auprès de l'ensemble des membres sur ce sujet par la publication d'articles dans l'Agro-Nouvelles ou par l'élaboration de dossiers dans la revue Agriculture.

Le comité a suggéré au bureau de déléguer des agronomes au colloque sur les érablières et au colloque nationnal sur la conservation des sols.

Le comité a émis ses avis au C.A. sur le projet de «plans agronomiques d'utilisation rationnelle des fumiers sur trois entreprises agricoles, en tenant compte de la protection environnementale du milieu».

Le comité a demandé que l'OAQ intervienne auprès du ministère de l'Environnement afin que les inspecteurs aient une formation professionnelle adéquate en agriculture et/ou qu'ils soient supervisés par des agronomes qualifiés.

Le comité de l'environnement sera, à mon avis, un comité très pertinent et fonctionnel pour l'OAQ dans les années subséquentes. Les membres nommés, par le bureau à ce comité, devront développer une approche positive et démontrer une volonté et un dynamisme particulier à l'élaboration des dossiers. Le comité a été lent dans son fonctionnement, cette année, car il était difficile de rassembler les membres et encore, lors des réunions, il y avait des absences. Bien que motivés, cela ralentissait le cheminement du dossier.

Souhaitant une plus grande implication des membres à ce comité pour une valorisation de la profession, je suis assuré que le Bureau saura assumer l'implication de l'OAQ dans ce secteur.

Les membres du comité sont messieurs André Boudreau, Gaétan Gingras, Guy Lussier, Claude Bernard et Robert Beaulieu, Mme Lise Scott Thibodeau du Bureau ainsi que J.A. Lapointe, secrétaire, sont membres du comité.

Claude G. Marchand, agronome,
président

CINQUANTENAIRE

En juin 1985, le Bureau de l'Ordre nommait un comité pour l'organisation des fêtes qui marqueront, en 1987, le Cinquantième Anniversaire de fondation de notre Corporation professionnelle.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1986, le Comité a tenu des réunions le 28 août et le 19 novembre 1985 et le 4 février 1986. Ses travaux ont porté principalement sur les sujets suivants:

— Élaboration d'un emblème pour l'année du Cinquantenaire;
— Programme d'activités au niveau provincial et dans les corporations régionales;
— Publication d'un volume relatant l'histoire de la Corporation professionnelle et le rôle des agronomes dans le développement de l'agriculture;
— Création d'un Institut d'agronomie tropicale pour aider les agronomes à se qualifier pour des postes en pays étrangers;

— Proposition d'un budget pour le financement des célébrations du Cinquantenaire;
— Élaboration du Cinquantenaire d'un programme de publicité et de promotion comprenant, entre autre, un timbre commémoratif, un film court-métrage, la participation à plusieurs expositions, un cahier spécial dans plusieurs grands journaux, trois conférences de presse;
— Rubrique dans Agro-Nouvelles à compter de l'automne 1986;
— Papeterie spéciale pour l'Ordre et les corporations régionales;
— Série de communiqués de presse rédigés avec la collaboration des agronomes décorés par l'Ordre;
— Publication d'un dépliant résumant l'histoire de la profession.

Le Comité travaille en étroite collaboration avec le Comité d'organisation du congrès de juin 1987 qui aura lieu à Sherbrooke, ville où fut fondé notre Corporation professionnelle en 1937. Lors de la conférence de presse qui sera tenue à cette occasion, le Comité souhaite que l'Ordre honore tous les anciens présidents et secrétaires généraux et invite tous les anciens membres de la Corporation à se joindre à leurs collègues pour célébrer cet anniversaire.

D'autre part, le Comité espère que chaque corporation régionale se fera un devoir et un point d'honneur de marquer par un événement spécial en 1987 l'importante contribution des agronomes à l'avancement des sciences agronomiques ainsi qu'au progrès de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire.

Roland Soucy, agronome
président

MÉRITE AGRONOMIQUE ET MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

Mérite agronomique

Les membres de ce comité, dont les noms doivent rester confidentiels, se sont réunis le 17 mars 1986, pour évaluer les six candidatures soumises par les corporations régionales.

Après délibérations, le Comité a recommandé unanimement au Bureau de décerner la décoration de l'Ordre du Mérite agronomique à: MM. Peter J. Nadeau, Louis-Philippe Poulin et Maurice Proulx.

De plus, le Comité a recommandé la révision du formulaire de présentation, afin d'éliminer les renseignements inutiles et de faciliter la comparaison des dossiers.

Médaille de distinction agronomique

Conformément au règlement qui régit l'attribution de cette décoration, le Président de l'Ordre préside ce comité. Il est assisté de six autres membres.

Tous les membres du Comité étaient présents à la réunion tenue le 18 mars 1986. Après évaluation des huit candidatures soumises par les corporations régionales, le Comité a recommandé au Bureau de l'Ordre de décerner la Médaille de distinction agronomique à **M. Éric Comeau**.

Le Comité rappelle aux administrateurs des corporations régionales l'importance de présenter les dossiers de façon à faire ressortir chacun des points énumérés à l'article 15 du règlement. En effet, le Comité doit baser son appréciation sur chacun des trois critères mentionnés dans cet article.

J. Alphonse Lapointe, agronome
Secrétaire

RAPPORT DU SYNDIC

Le Syndic de l'Ordre des agronomes n'a pas reçu de plainte au cours de l'année 1985-1986. Il semble donc que les agronomes ont respecté les prescriptions du Code des professions et les règlements de l'Ordre.

J'ai dû répondre à plusieurs questions sur le rôle du Syndic et fournir des explications sur différents articles du Code des professions, de la loi et des règlements de l'Ordre des agronomes. De plus, j'ai fourni à l'Office des professions des renseignements sur les méthodes utilisées par l'Ordre des agronomes pour le traitement des plaintes.

J'ose espérer que les agronomes continueront à bien servir leur clientèle, tout en respectant les intérêts et les droits de tous les intéressés.

Dominique Lemay, agronome,
Syndic.

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Le Comité de consultation et de planification de la main-d'oeuvre a tenu 9 réunions, les 26 avril, 7 juin, 29 août, 27 septembre, 11 octobre, 28 octobre, 29 novembre 1985, 13 janvier et 12 mars 1986. Le sous-comité chargé de l'organisation d'un colloque, qui aura lieu le 7 octobre 1986, s'est réuni trois fois. Le Comité a réalisé une souscription auprès des employeurs qui ont contribué 9 050 $, ce qui a permis de bénéficier d'une deuxième subvention pour le même montant accordé par le gouvernement fédéral en plus de la subvention de 20 000 $ octroyée l'année précédente.

Grâce à l'initiative et au travail de son président, le Dr Rolland P. Poirier, agronome, le Comité a réalisé une enquête à laquelle 152 employeurs ont répondu.

Mandat du Comité

Le mandat du Comité peut se résumer comme suit:

1) Procéder à une analyse de la main-d'oeuvre dans l'industrie agro-alimentaire;
2) Étudier la situation professionnelle des diplômés des Facultés d'agriculture au Québec et définir des moyens pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande;
3) Identifier les caractéristiques de l'accession des diplômés au marché du travail;
4) Analyser leur cheminement de carrière;
5) Préciser les attentes des employeurs et les contraintes à leur embauche;
6) Formuler toute recommandation utile à la promotion de la profession d'agronome sur le marché du travail;
7) Faire connaître et utiliser plus efficacement tous les programmes et services publics de main-d'oeuvre.

Principales activités

Le Comité a découvert plusieurs caractéristiques importantes se rapportant aux membres de l'Ordre, en analysant les résultats de deux enquêtes entreprises au cours de l'année 1984. L'O.A.Q. avait reçu 1 537 réponses au questionnaire adressé à ses membres. Durant la même période, le bureau de l'Extension de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval menait sa propre enquête auprès de 1 166 personnes ayant obtenu leur diplôme entre 1979 et 1983 et recevait 597 réponses. À partir de ces deux enquêtes, le Comité a pu recueillir des renseignements très utiles. Le Comité s'est tenu en communication avec le responsable de l'étude menée par Agricultural Institute of Canada (AIC) dans le domaine de la main-d'oeuvre; cependant, nous avons jugé préférable que le travail au Québec soit entrepris indépendamment, car le questionnaire proposé n'était pas adapté à notre situation particulière et ne couvrait qu'une petite partie des renseignements que nous voulions recueillir.

De plus, le Comité a examiné les programmes d'étude des deux Facultés d'agriculture ainsi que certaines caractéristiques des étudiant(e)s. Il a analysé le placement des gradué(e)s et préparé une enquête auprès de tous les agronomes, qui fut réalisée par l'O.A.Q. au début de 1986. Enfin, le Comité prépare un colloque qui aura lieu à Montréal le 7 octobre 1986.

Le thème sera: «L'agronome, un apport professionnel et économique» et l'objectif vise à mieux répondre aux besoins de l'emploi dans un marché en constante évolution. Ce forum auquel participeront sur invitation des employeurs, des agronomes, des représentants des Facultés d'agriculture, des étudiants et du gouvernement, devrait permettre d'établir une table permanente de concertation, afin que la formation des agronomes réponde aux besoins futurs de notre société.

Paul. C. Lagüe, agronome
Président

FORMATION EN AGRONOMIE

Ce comité fut établi en octobre 1978, en vertu de l'article 184b) du Code des professions qui permet de «fixer les modalités de la collaboration de la Corporation avec les autorités des établissements d'enseignement... notamment dans l'élaboration des programmes d'études conduisant à un diplôme donnant ouverture à un permis ou à un certificat de spécialiste et dans la préparation des examens ou autre mécanisme d'évaluation des personnes effectuant ces études».

Ce Comité, qui ne relève pas de la Corporation professionnelle, est composé de deux représentants de l'Ordre des agronomes, un repré-

sentant de chaque Faculté d'agriculture et un représentant des étudiants de chacune des Facultés.

Le Comité n'a pas eu à se réunir durant l'exercice 1985-1986. Cependant, le Président a participé, le 3 mai 1985, à un groupe de travail chargé de définir les modalités d'application de la résolution adoptée par l'assemblée générale de l'Ordre, le 23 juin 1984. Les recommandations de ce Comité ont porté sur:

a) la modification du règlement d'admission à la pratique de la profession d'agronome;
b) les règlements d'équivalence de formation et de diplôme;
c) le mandat et la composition d'un éventuel comité d'agrément des programmes de formation qui répondent aux conditions énoncées par l'assemblée générale des agronomes pour l'admission sans examen, des diplômé(e)s de nos deux Facultés d'agriculture.

De plus, le président du Comité a agi comme personne-ressource pour le Comité de formation et de perfectionnement en agronomie.

Jean Genest, agronome
Président

COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AUX ADULTES

Depuis nombre d'années l'OAQ a un représentant au comité consultatif sur la formation professionnelle agricole aux adultes. Ce comité consultatif était rattaché à la DGEA. Suite à la nouvelle politique de la formation professionnelle conséquemment à la commission Jean, et suite au démentellement de la DGEA et suite à la responsabilité budgétaire dévolu au MMSR, un comité consultatif élargi en formation professionnelle agricole aux adultes fut constitué au MMSR. Les participants antérieurs continuent leur action et d'autres furent invités soit la FRAQ, le comité de femmes en agriculture ainsi que deux représentants des CFP.

L'action principale du comité fut la préparation d'un document aux autorités décisionnels quant à la reconduction du plan quinquénal de la formation agricole aux adultes. Malheureusement, il semble, à toute fin pratique, que ce plan ne sera pas reconduit pour les quatre (4) premières régions qui y ont adhéré dès le début. Il faut espérer que régionalement, les effets positifs cumulés seront un acquis et que chacun des intervenants dans le milieu continue avec les ressources disponibles à offrir une formation agricole aux adultes de qualité.

Après un effort marqué en 1984 sur la promotion de la formation, l'année 85 a été plus calme. La promotion devrait être un souci permanent. À ce niveau, l'OAQ devrait faire parti d'un regroupement d'organismes travaillant à ce dossier. Par nos structures et notre présence sur le territoire, nous pourrions y jouer un rôle des plus valorisants tant pour la profession que pour l'ensemble du milieu agricole.

Le comité a mandaté le représentant du MESST afin de procéder à une étude du profil de formation en agriculture dans le dessein éventuel de reconnaître les acquis de formation.

Le MAPAQ s'est doté d'une politique en formation professionnelle agricole, laquelle fut acceptée par le comité inter-ministériel. Dans chacune des régions agricoles, des gens sont nommés et devront développer des mécanismes reliés à l'estimation des besoins et possiblement jouer un rôle dans la promotion de la formation en concertation avec les comités techniques régionaux.

L'implantation d'un AEC au niveau collégial pourrait être un élément motivant un certain groupe de jeunes. Il serait important de valider cette approche auprès des groupes de jeunes.

Une demande présentée dans la revue agro-nouvelles quant à la disponibilité d'agronomes à dispenser des cours agricoles aux adultes n'a produit que douze (12 réponses). Celles-ci ont été acheminées au MEQ pour être retournées au RFA. Il est décevant de constater que moins de .05% des membres ont manifesté de l'intérêt à ce sujet.

Le comité consultatif devra à court et à moyen terme développer des pistes afin de conserver au milieu un dynamisme conséquemment à l'abandon du plan quinquénal.

Claude G. Marchand, agronome,
président

PRÉSENCE DE L'ORDRE À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Une nouveauté!... L'Ordre a décidé d'offrir aux étudiants en agronomie des conférences d'initiation à la profession. Ainsi, en février 1986, trois rencontres totalisant cinq heures ont été organisées au Pavillon Paul-Comtois. Elles avaient pour objectifs d'informer les étudiants sur notre Ordre professionnel et de les préparer à exercer leur future profession.

Le programme a été réalisé comme suit:

1. «L'Ordre des Agronomes du Québec: structure de fonctionnement»
   par Jean Mercier, agr.
   Statut et rôle de l'Ordre, Code des Professions,
   Loi sur les agronomes, règlements.
2. «L'exercice de la profession agronomique»
   par Dr Paul C. Laguë, agr., président
   Définition d'une profession, qualités d'un(e) agronome, faits saillants de l'action professionnelle, code de déantologie, responsabilité professionnelle, réalisations agronomiques.
3. «L'agronome et ses champs d'exercice»
   1ère partie:
   Portrait des carrières en agronomie en 1984.
   par Angèle St-Yves, agr. ing.
   2e partie:
   Répartition des étudiants en 4 groupes selon leur intérêt:
   — Association québécoise des agronomes en zootechnie
     Michel Duval, agr., président
   — Association des ingénieurs ruraux
     Philippe Savoie, agr. ing., vice-président
   — Association des diplômés en sciences et technologie des aliments
     André Cameron, agr., vice-président.
   — Rencontre avec trois invités:
     Luc Cyr, agr. (agro-économie 1979)
     Richard Beaulieu, agr. (phytologie 1981)
     Rhonda Beauregard, agr. (phytologie 1979)

   Sujets:
   Présentation de l'Association, secteurs d'emplois, cheminement de carrière et facteurs de réussite en carrière.

La participation des étudiants a été bonne. La première conférence, s'étant donnée le midi, a accueilli 135 personnes. Les deux autres, de deux heures chacune, ont eu lieu le soir; elles ont attiré une centaine d'étudiants à chaque fois. Dans l'ensemble, l'assistance était composée à 40% de finissants.

Les conférenciers ont su intéresser les étudiants. Ils leur ont prodigué de nombreux conseils et renseignements pour débuter une carrière agronomique. Leurs messages étaient empreints de dynamisme et de fierté de leur profession. Nous pouvons dire que ceux qui ont assisté aux conférences connaissent mieux le rôle de l'Ordre ainsi que la signification et les conséquences d'agir en professionnel.

Cette initiative de l'Ordre a été appréciée des étudiants; elle devra cependant être reprise car toute la population visée n'a pas été rejointe.

Merci aux neuf agronomes qui ont contribué au succès de cette entreprise!

Roseline Drolet, agronome.
Déléguée à la FSAA

CONSEIL INTERPROFESSIONNEL

Ce rapport se limite aux événements majeurs de l'exercice 1985-1986 du Conseil interprofessionnel du Québec. Le Conseil groupe 21 corporation dont les membres ont un champ d'exercice exclusif et 19 corporations dont les membres ont un titre réservé. Le Président de l'O.A.Q. et/ou le Directeur général ont participé aux quatre réunions tenues durant la dernière année. Le C.I.Q. a transmis au gouvernement un mémoire proposant des modifications au Code des professions. Elles portent essentiellement sur le droit d'appel en matière disciplinaire et sur les efforts nécessaires pour rendre plus efficace la formule de corporation professionnelle à titre réservé.

Assurance-responsabilité professionnelle

Le C.I.Q. a formé un groupe de travail qui a présenté, le 14 mars 1986, un rapport dont nous avons communiqué de larges extraits dans Agro-Nouvelles d'avril. Le rapport suggère «que les corporations professionnelles prennent en main leur programme d'assurance». En effet, plusieurs sources ont révélé «que seulement la moitié de la prime sert à couvrir les sinistres et les frais de sinistre et l'absence de concurrence nous réserve des hausses de prime toute aussi importante pour 1987». Le C.I.Q. a entrepris une étude sur l'évolution des pratiques professionnelles qui devrait lui permettre d'offrir bientôt aux corporations un outil stratégique de planification. Le C.I.Q a reçu la visite du Ministre responsable de l'application des lois professionnelles, M. Claude Ryan et l'O.A.Q. était représenté à cette rencontre.

Charte des droits et libertés

Le C.I.Q. a déposé une opinion juridique sur l'effet de l'entrée en vigueur de certains articles de la Charte des droits et libertés sur la législation professionnelle.

Selon le C.I.Q., la conformité à la charte exige que le Code des professions soit modifié pour:

a) Prévoir aux articles 94k) et 169, deuxième alinéa, l'affirmation solennelle comme solution de rechange à la prestation du serment, respectant ainsi la liberté de conscience et de religion;
b) Autoriser aux articles 135 et 170 toute personne à se faire représenter par avocat devant le comité de discipline et le tribunal des professions ou d'en être assisté, tel que prévu à l'article 34 de la Charte.

Autres questions

Le C.I.Q. a aussi étudié plusieurs autres questions notamment: la déréglementation, les cotisations au C.S.S.T., la formation courte dans les universités, la réglementation concernant la publicité des services professionnels, la loi d'accès à l'information et les audiences publiques de l'Office des professions sur la tarification professionnelle.

Programme 1986-1987

À sa réunion du 10 janvier 1986, le C.I.Q. a communiqué son programme d'activités pour la prochaine année. Essentiellement, on retrouve les mêmes activités de base que par les années passées. Quant aux nouvelles activités, s'y inscrivent la publication et la diffusion du document de prospective sur la pratique professionnelle et la mise à jour du cahier des règlements. On prévoit également la préparation d'un document d'orientation pour les nouveaux membres des Bureaux des corporations professionnelles, de même que des renseignements téléphoniques sur les corporations.

Paul C. Laguë, agronome
Président de l'O.A.Q.

MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

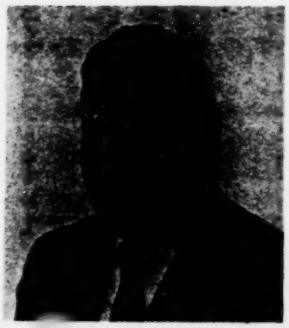

Joseph-Éric Comeau,
agronome

Quand on naît acadien, on ne s'en cache pas. Le pourrait-il d'ailleurs? Avec son accent chantant, notre confrère se fait remarquer partout où il passe. De plus ses talents de vulgarisateur sont devenus légende. Enfin, quelque chose le distingue: il divulgue activement les fruits de sa propre recherche. En effet, ce chercheur a déjà passé 27 ans de sa vie à résoudre des problèmes régionaux du milieu agricole.

Né à Metighan River, en Nouvelle-Écosse, notre collègue acadien est d'abord déporté au Collège Macdonald pour y obtenir son B.Sc. (agr.). La seconde déportation l'amène à l'Université Cornell et lui vaut une M.Sc.

Il oeuvre depuis dans les stations de recherche d'Agriculture Canada. Il a passé 12 ans à la station de Fredericton, Nouveau-Brunswick. De 1953 à 1959, il est chargé de la recherche sur les méthodes de culture dans les céréales. Il étudie alors l'influence de la date de semis et du taux d'azote sur les rendements et supervise six stations à l'est du Nouveau-Brunswick. De 1959 à 1965, il est chargé de la recherche sur la régie et de nutrition de la pomme de terre et du tabac à cigarette. Il conçoit et développe alors un système de gestion pour la production de la pomme de terre pour le Nouveau-Brunswick, système vulgarisé dans la province sous le nom de «La méthode Comeau». En 1965, il devient régisseur de la ferme de Kapuskasing en Ontario. Il y met au point un système permettant deux coupes de graminées par année tout en développant un système de conservation et d'alimentation tout ensilage pour les bouvillons. Il conçoit et met au point le silo meule sans entassement de l'ensilage, concept qui devint un élément de développement important pour l'agriculture de certaines régions, spécialement l'Abitibi qui nous accueille aujourd'hui. Les conseillers agricoles du coin se souviennent de lui pour avoir bénéficié de son support sur le terrain. Un dernier périple le mène à la ferme expérimentale La Pocatière où il administre des programmes sur le mouton, l'ensilage, les céréales, les plantes fourragères, les sols et les herbicides. Les résultats de son travail sur les semis hâtifs ont amené une plus grande diversifications des espèces cultivées et ont élargi l'aire de culture des céréales au Québec. Il a démontré que l'élevage du mouton était possible sous un système alimentaire tout ensilage et en réclusion et ainsi aidé au développement de cet élevage dans la région de Kamouraska. Son engagement comme chercheur à résoudre les problèmes régionaux et à vulgariser les solutions retenues est impressionnant.

Auteur de plusieurs articles parus dans diverses publications scientifiques, il a aussi rédigé maints articles de vulgarisation, donné des conférences et animé, le mot est juste, plusieurs causeries. Il est membre de l'Ordre des agronomes du Québec et participe activement aux activités de sa section. Il est aussi membre de la Société canadienne d'agronomie, de l'Institut agricole du Canada, de la Société de protection des plantes du Québec, de divers comités du Conseil de productions végétales du Québec et du Conseil des productions animales du Québec ainsi que de l'American Potato Association.

Très impliqué au sein de la collectivité, on retrouve notre collègue dans des activités aussi variées que la lutte pour la survie du français au Nouveau-Brunswick et en Ontario, l'organisation des sports, la présidence d'un club Richelieu, la fondation d'un club de golf et la promotion active de «méchouis». La profession d'agronome jouit d'un propagandiste de marque en sa personne.

Pour l'importance et la pertinence de ses travaux de recherche, pour son influence sur l'agriculture québécoise et ses qualités remarquables de vulgarisateur, l'Ordre des agronomes du Québec décerne la Médaille de distinction agronomique à J.-ÉRIC COMEAU, agronome.

MÉRITE AGRONOMIQUE

Joseph-Peter Nadeau,
agronome

Né en 1915 à Moncton, Nouveau Brunswick, notre collègue nous a malheureusement quitté en avril dernier. Il avait déjà été décidé de l'honorer aujourd'hui, car ses réalisations professionnelles ont été remarquables.

Très jeune, cet agronome poursuit ses études agronomiques à la Faculté d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Ses talents exceptionnels le font remarquer et il est dirigé en 1936 vers l'Université Cornell pour y compléter des études avancées en industrie laitière et économie agricole. À partir de ce moment, il marquera l'industrie laitière du Québec et même du Canada.

Sa carrière agronomique non pas se résume, mais est intimement associée avec ces quelques mots: servir l'industrie laitière. Il a oeuvré dans tous les domaines de cette industrie: fabrication, vente, direction. Il fut membre, directeur, vice-président et président de toutes les associations importantes, en plus d'être le fondateur de plusieurs. On l'a retrouvé à la Laiterie Sept-Iles Ltée, à la Division laitière de la compagnie Walter M. Lowney's, chez Vermette et Fils Ltée, à l'Association manufacturière de produits de lait concentré du Québec, au Conseil de l'industrie laitière du Québec Inc., à la Division laitière de la Coopérative fédérée de Québec, au Conseil de la coopération laitière, au Conseil national de l'industrie laitière du Canada et à la Régie des marchés agricoles du Québec de 1975 à 1985. Il fut re-nommé régisseur de la Régie en mars 1986. Homme d'action et organisateur efficace, il a contribué, tout au long de sa carrière, à promouvoir le rôle de l'agronome en industrie laitière.

Notre confrère était membre de l'Ordre des agronomes du Québec; il a d'ailleurs été un membre fondateur de notre corporation. Il assuma la présidence de la section de Montréal en 1937. Il était aussi membre de l'Association des technologistes en industrie laitière, de l'Association des distributeurs de lait, du Conseil de l'industrie laitière, de l'Association des distributeurs de lait, du Conseil de l'industrie laitière du Québec Inc., du Conseil nationnal de l'industrie laitière, de l'American dry milk Institute et fondateur du Festival des fromages.

Cet agronome fut l'auteur du chapitre de mise en marché du Manuel de technologie du lait, en 1958. Il a collaboré régulièrement avec le magazine «Le Québec Laitier» et rédigé plusieurs articles, cours et conférences sur l'industrie laitière entre 1941 et 1970. À cette époque, il travaillait en étroite collaboration avec U.S.D.A., Washington. Il a récemment publié un livre: Science et Technologie du lait, qui représente une contribution inestimale au développement et à l'avancement des étudiants, techniciens et professionnels de l'industrie laitière. Il assurait aussi la direction du Club des agriculteurs de Montréal, faisait partie du comité directeur de l'Université Laval et était membre des Chevaliers Colomb (3e et 4e degrés) depuis plus de 25 ans.

Pour son engagement envers la classe agricole, la classe agronomique et le monde de la coopération, pour son apport exceptionnel à l'industrie laitière, pour sa contribution au rayonnement de la profession agronomique, l'Ordre des agronomes du Québec décerne le titre de Commandeur de l'Ordre du mérite agronomique avec la rosette aux couleurs de l'Ordre à feu JOSEPH-PETER NADEAU, agronome.

Louis-Philippe Poulin,
agronome

Originaire de St-Georges-de-Beauce, c'est à la Faculté d'agriculture de Ste-Anne de La Pocatière que cet agronome obtient un baccalauréat en sciences agricoles en 1941. Il complète ensuite ses connaissances en économie à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Économiste de premier plan, il a fait profiter le monde agricole de sa compétence depuis.

Sa carrière débute en 1942 chez Lachance et Morel Ltée, Laurentide Dairy Products et Bellechasse. Dairy à un salaire de $1,040. par année plus commission! Il entre en 1943 au service de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.) maintenant devenue l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.) D'abord recherchiste, il est l'initiateur du centre de rechercche et de documentation de cette centrale syndicale. Après ce tour de force, il consacre temps et compétence à lancer un nouveau service, celui de l'économie rurale et en devient directeur. Doué d'une plume alerte, il se retrouve rédacteur à la Terre de Chez Nous. Ses lecteurs se souviennent de la variété et de l'intérêt des sujets traités. Il est l'auteur à la même époque de «Cours à domicile» dont l'un a profondément marqué le monde agricole au Québec: «La vente collective des produits de la ferme». Il laisse aussi sa marque comme secrétaire de la Fédération des producteurs de lait nature du Québec avant de devenir secrétaire général adjoint. De 1953 à 1963, notre confrère devient secrétaire général de l'U.C.C.; sa souplesse de fonctionnement et un goût du progrès peu communs contribuent indéniablement à modifier le visage de cet organisme. Nommé secrétaire de la commission Héon, il a contribué à élaborer un premier projet de Loi de mise en marché des produits agricoles au Québec, le Bill 44, en 1956.

Après 20 ans à l'U.C.C., notre collègue se retrouve à la Coopérative Fédérée de Québec en 1963. Il y est chargé des recherches et dossiers reliés à l'orientation de la Fédération des coopératives agricoles. Il accède ensuite au poste de secrétaire général et participe activement à la structuration totale des services de la Coopérative Fédérée et à l'élaboration de certaines politiques administratives. Il lance la revue «Le Coopérateur agricole» et en demeure responsable pendant tout mandat à titre de secrétaire général. Par son travail acharné et sa grande compétence, cet agronome est un de ceux qui ont permis à la Coopérative Fédérée de Québec de se relever de la période difficile du début des années 60. Il devient directeur général en 1975.

Ses fonctions l'ont amené à occuper dans le passé ou encore aujourd'hui divers postes au sein d'organismes agricoles, para-agricoles ou coopératifs, Conseil canadien de la coopération, commission d'enquête sur les coopératives d'habitation, Conseil de la coopération du Québec, Alliance coopérative internationale, Culinar Inc., Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, Société de développement international Desjardins, Intagro, Francexpa S.A. Paris, Conseil de planification et de développement du Québec et Conseil économique du Canada.

Membre de l'Ordre des agronomes du Québec, il est aussi membre de La Chambre de Commerce du Québec, du Centre des Dirigeants d'Entreprise et de l'American Management Association. Il fut, en 1966, commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, décoration décernée par le gouvernement du Québec pour son travail exceptionnel dans le syndicalisme et la coopération agricole. Le Conseil de la coopération du Québec lui décerna en 1978, le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite coopératif, 4ième degré. En 1982, il est récipiendaire du mérite H.L. Bédard décerné par l'Institut de technologie agricole et alimentaire.

Impliqué dans son milieu, il est membre fondateur et administrateur de quelques caisses populaires.

Pour son dévouement sans relâche dans le syndicalisme agricole d'abord, puis dans la coopération par la suite, pour les services exceptionnels qu'il a rendus à l'agriculture et pour sa contribution au rayonnement de la profession, l'Ordre des agronomes du Québec décerne le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique avec la rosette aux couleurs de l'Ordre à LOUIS-PHILIPPE POULIN, agronome.

Maurice Proulx,
agronome

Issu de huit générations d'agriculteurs, il naît à St-Pierre-de-Montmagny en 1902, aîné d'une famille de 14 enfants; il est ordonné prêtre en 1928 et devient bachelier en sciences agricoles avec distinction en 1931. L'Université Cornell lui accorde un doctorat en agronomie en 1934.

Comme professeur à l'École supérieure d'agriculture de Ste-Anne de La Pocatière, puis à la Faculté d'agriculture de l'Université Laval, notre collègue s'implique au niveau de la formation d'agronome pendant 9 ans en apportant sa vision de l'importance des moyens de communication. Son amour de l'agriculture l'amène à produire des films documentaires qui le feront connaître comme cinéaste de réputation nationale et internationale. De 1943 à 1953, tout en gardant son statut de professeur agrégé à l'Université Laval, il se consacre à plein temps au cinéma. Il produira plus de 50 films sonores et une centaine de documents filmés, tous remis aux Archives du film de la Province de Québec en 1975. Il fut un pionnier dans l'utilisation du film pour faire connaître l'agriculture. Sa première production, un long métrage intitulé «En pays neuf», était consacrée à l'Abitibi. On ne pouvait trouver meilleur endroit pour l'honorer aujourd'hui.

En 1939, il participe à la fondation de l'Office National du Film et en 1941 à celle du Service cinématographique du Québec. En 1953, il quitte ce qui a été sa vie jusqu'à ce jour et devient le fondateur du Service Social du Diocèse de Ste-Anne de La Pocatière. Il dirige personnellement le Service d'adoption, trouvant ainsi un foyer à plus d'un millier d'enfants et de jeunes adolescents. Il occupe ce poste jusqu'à sa retraite. En 1980, notre confrère donne son nom à une fondation ayant pour but d'aider les mouvements scouts et guides de son district qui comprend environ 1600 jeunes.

Avec une carrière aussi bien remplie, cet agronome s'est mérité plusieurs marques de reconnaissances. En 1974, la Fondation Bouchard lui rend un hommage spécial. En 1978, l'Association des Anciens du collège de Ste-Anne de La Pocatière le désigne comme Ancien de l'année. En 1979, un doctorat honoris causa lui est décerné par l'Université Concordia. En 1983, la Société St-Jean-Baptiste diocésaine lui rend hommage en lui remettant son prix. En 1984, le prêtre-agronome-cinéaste représente le Canada en faisant partie du jury du 3e Festival International du Film du Monde, qui se déroule en France. En octobre de la même année, le musée du Séminaire de Québec organise une soirée en son honneur dans le cadre de la série «Le grand héritage» et présente 3 de ses films. En novembre, le musée François Pilote de La Pocatière inaugure une salle en son honneur et quelques mois plus tard, l'Institut de technologie agricole de La Pocatière fait de même. En août 1985, il reçoit la Médaille d'or du Mérite agricole du Québec avec le titre de Commandeur du Très Grand Mérite Spécial. Un mois plus tard, L'ADAPTE (Association pour le développement et l'application de la technologie en éducation) crée le «Prix d'excellence Maurice Proulx». Le mois suivant, l'Université Laval lui décerne la «Médaille de l'Escolle» de l'Association des anciens de Laval. Finalement, en avril dernier, le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, l'honorait en lui décernant le titre officiel de «Membre de l'Ordre du Canada».

Pour l'importance et la qualité de ses travaux d'agronome, pour ses réalisations exceptionnelles dans le domaine du cinéma, réalisations qui représentent un apport inestimable à l'agriculture québécoise, pour sa contribution soutenue au rayonnement de la profession agronomique, l'Ordre des agronomes du Québec décerne le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique avec la rosette aux couleurs de l'Ordre à MAURICE PROULX, agronome.

SOMMAIRE

	Page
Procès-verbal de la 12ième assemblée annuelle	3
Distribution des membres	9
Allocution du président	10
Prévisions budgétaires	11
Bureau et comités	12
Rapports des sections	13
Rapport des vérificateurs	20
Rapport du Secrétaire	24
Statistiques de 1985-86	25
Rapports des comités	26
Médaille de distinction agronomique	34
Mérite agronomique	34

Si non réclamé, retourner à l'éditeur:
262 Henri-Bourassa Ouest
Montréal (Québec) H3L 1N6